



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Centre Public d'Action Sociale de Woluwe-Saint-Lambert

NOTE DE POLITIQUE GENERALE 2021

Présidente : Fabienne HENRY
Secrétaire général : Grégory JACQUES
Directeur financier : Thibaut STEVENS

Numéro d'entreprise : 0212.348.440
Rue de la Charrette, 27
1200 BRUXELLES



02/777.75.31



02/779.16.33

TABLE DES MATIÈRES

PREAMBULE	3
PROJETS POLITIQUES.....	4
1 EVOLUTION DU SUBSIDE COMMUNAL.....	6
2 CHARGES DU PERSONNEL	7
2.1 TABLEAU COMPARATIF DES CHARGES DU PERSONNEL.....	8
2.2 PERSONNEL EN FONCTION AU 30 JUIN 2020.....	10
2.3 ORGANIGRAMME DES SERVICES	11
3 CHARGES D'EMPRUNT	12
4 SERVICE D'EXPLOITATION	15
4.1 RECETTE	15
4.2 DÉPENSES	21
4.3 ADMINISTRATION CENTRALE.....	23
4.4 SERVICE FACILITAIRE	25
4.5 SERVICE SOCIAL DE PREMIÈRE LIGNE.....	27
4.6 INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE	29
4.7 ACTIVATION SOCIALE	32
4.8 LOGEMENT.....	33
4.9 ENERGIE	35
4.10 INITIATIVE LOCALE D'ACCUEIL	36
4.11 MÉDIATION DE DETTES	37
4.12 HOME SAINT-LAMBERT.....	38
4.13 CENTRE DE SOINS DE JOUR – LA COLLINE	40
4.14 SERVICE D'AIDE À DOMICILE	41
4.15 REPAS À DOMICILE.....	43
4.16 ANTENNE ANDROMÈDE.....	44
4.17 CENTRE DE COURT SÉJOUR	45
4.18 MISE EN PLACE DE NOUVEAUX PROJETS D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES	46
5 SERVICE D'INVESTISSEMENT	48
6 DETAIL DU SALAIRE DES EMPLOIS D'INSERTION	52
7 RAPPORT SUR LES DIFFERENTES FORMES D'AIDE	54
8 CONVENTION EN APPLICATION DE L'ARTICLE 61 DE LA LOI ORGANIQUE	55
9 ANNEXES.....	56
ANNEXE : TABLEAU GLOBAL.....	56

PREAMBULE

Mesdames et Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux dispositions de l'article 88, §1^{er}, de la loi organique des centres publics d'action sociale, le budget des dépenses et des recettes du Centre Public d'Action Sociale (CPAS) de Woluwe-Saint-Lambert pour l'exercice 2021.

Ce même article prévoit qu'une note de politique générale soit jointe à ce budget. Le présent document a pour but de répondre à cette obligation.

Toutefois, il poursuit encore d'autres objectifs, à savoir la volonté qu'a le Conseil de l'Action Sociale d'informer au mieux les autorités communales et régionales de son action sociale, de commenter les axes principaux des prévisions budgétaires et de permettre des comparaisons pluriannuelles qui illustrent l'évolution des politiques sociales développées au fil du temps par le CPAS.

Le budget 2021 est établi en équilibre compte tenu d'une dotation communale de **13.852.211,11€** pour les activités du CPAS, d'une dotation spécifique de **129.156,53€** pour la liquidation de l'hôpital de revalidation gériatrique, d'une intervention de **268.000,00€** dans les frais afférents à la liquidation de l'asbl wolu-social et d'une intervention dans le financement de l'achat du bâtiment sis Gulledelle 98 de **167.000,00€** soit, au total, une intervention communale globale de **14.416.367,64€**.

PROJETS POLITIQUES

Au cours de l'année 2021, le CPAS mettra tout en œuvre pour poursuivre les projets qui, vu la crise sanitaire, n'ont pas abouti comme il était prévu en 2020 telles la poursuite de la modernisation du fonctionnement des services, l'installation progressive du contrôle interne, le début de la construction du projet de Court Séjour ou encore l'installation d'une climatisation à la buanderie.

Place Verheyleweghen, les deux logements de transit, permettant de faire face aux situations d'urgence sociale qui se présentent, seront opérationnels ainsi que le guichet social unique où tout citoyen pourra trouver les informations concernant les services d'aides tant du CPAS que de la commune.

Le CPAS ayant obtenu le permis d'urbanisme pour son nouveau Centre de Court Séjour, les travaux pourront débuter dans l'année. Pour rappel, le Court Séjour sera construit au bout des ailes A et C de la maison de repos et comptera 22 places.

Le plan d'actions en 3 ans pour la sécurité et la continuité informatique du CPAS sera poursuivi. Le but est de satisfaire pleinement aux exigences de la Banque Carrefour de la Sécurité sociale et de garantir aux usagers, au personnel, aux résidents et à leurs familles la confidentialité totale des données dont le CPAS dispose.

La crise sanitaire nous démontre encore si besoin en était, le rôle central du CPAS dans l'aide qu'il peut apporter pour permettre à chacun et chacune de vivre conformément à la dignité humaine. Notre effort redoublera pour y parvenir. L'utilisation du subside fédéral perçu en 2020 étant prolongée jusque fin 2021, il s'agira de mettre tout en œuvre pour aider au mieux nos concitoyens : révision des lignes de conduites du CSSS, formation du personnel, accessibilité et visibilité du CPAS seront renforcées. Nous ferons tout pour éviter à nos concitoyens de tomber dans la précarité voire dans le sans-abrisme.

Pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses, la réorganisation structurelle du service social se poursuivra.

Chaque mois, nous espérons comptabiliser 90 postes « emploi d'insertion ». Le service d'insertion professionnelle développera sa mission du mieux qu'il peut en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

L'ambition du Conseil pour l'année 2021 est bien de mettre tout en œuvre pour permettre aux travailleurs sociaux d'exercer leur profession dans des conditions telles qu'un réel travail social reste possible, tout en assurant le respect de la loi et de ses obligations.

L'année 2021 verra la poursuite de la mise en place du contrôle interne qui permettra à terme de rendre les services du CPAS encore plus efficaces et plus performants.

Le CPAS poursuivra les efforts entrepris en vue de la maîtrise de la consommation énergétique et de la réduction des déchets afin d'obtenir le label d'entreprise éco-dynamique. Nous déposerons, en 2021, l'acte de candidature officielle à cet effet.

Enfin, au sein du Home Saint-Lambert, le travail visant l'excellence, se poursuivra au plus grand bénéfice de nos aînés.

Au sein d'un CPAS, tous les métiers sont essentiels que ce soit au département de l'action sociale, au département des établissements et services de soins, mais aussi au niveau administratif, financier, technique... Tous sont essentiels au service du public. Nous nous emploierons à leur permettre de poursuivre leur travail en toute sécurité.

1 EVOLUTION DU SUBSIDE COMMUNAL

Evolution de la dotation communale attribuée au CPAS et du fonds spécial de l'action sociale.

	Dotation communale - Gemeentedotatie	Fonds spécial de l'aide sociale - Bijzonder Fonds voor Maatschappelijk Welzijn	Total - Totaal
Budget - Begroting 2016	11.500.000,00	456.663,32	11.956.663,32
Compte - Rekening 2016	11.941.398,70	456.663,32	12.398.062,02
Budget - Begroting 2017	11.497.972,06	459.863,44	11.957.835,50
Compte - Rekening 2017	10.992.549,83	466.263,68	11.458.813,51
Budget - Begroting 2018	12.121.000,00	495.041,00	12.616.041,00
Compte - Rekening 2018	12.218.858,21	506.459,81	12.725.318,02
Budget - Begroting 2019	12.381.500,00	550.000,00	12.931.500,00
Compte - Rekening 2019	12.450.398,50	550.132,77	13.000.531,27
Budget - Begroting 2020	12.503.513,45	558.384,76	13.061.898,21
Budget - Begroting 2021	13.852.211,11	597.185,42	14.449.396,53

2 CHARGES DU PERSONNEL

La charge inscrite en dépense au budget initial 2020 pour le personnel s'élevait à **14.501.504,97 €**.

Pour le budget 2021, nous prévoyons **15.381.890,03€** soit **36%** des dépenses d'exploitation budgétées. On constate donc que ce pourcentage par rapport à celui de l'année précédente qui était de **37%** diminue légèrement.

La différence entre le budget initial 2020 et le budget initial 2021 en matière de personnel s'explique notamment par l'indexation salariale et par le fait que certains postes ont été créés pendant l'année 2020, introduits dans la modification budgétaire 2020 et entièrement budgétisés en 2021.

De nouveaux postes sont également prévus au budget 2021 pour pallier l'augmentation de la charge de travail en lien direct avec le flux constant de nouvelles demandes résultant des effets de la pandémie actuelle. Cette différence s'explique aussi par la volonté du CPAS de renforcer ses équipes pour faire face aux obligations légales imposées par la nouvelle loi organique, notamment en matière de contrôle interne.

Un renforcement des équipes est aussi envisagé au département Infrastructure pour assurer le suivi des chantiers du Centre de Court Séjour et des flats services.

Ainsi, le cadre adapté prévoit en plus, en 2021, les postes suivants :

- Pour l'administration générale : un adjoint pour le contrôle interne, un adjoint au directeur Infrastructure, un collaborateur administratif pour le secrétariat et un assistant administratif au DECOBU financé par un subside COVID.
- Pour le département de l'Action Sociale : un assistant social supplémentaire, ainsi que deux assistants sociaux financés par un subside COVID et un chargé de mission EOS.

2.1 Tableau comparatif des charges du personnel

Fonction - Functie	Budget - Begroting 2017	Compte - Rekening 2017	Budget - Begroting 2018	Compte - Rekening 2018	Budget - Begroting 2019	Compte - Rekening 2019	Budget - Begroting 2020	Budget - Begroting 2021
Administration générale - Algemene administratie (F. 1230)	2.873.183,00	2.696.937,06	3.033.476,87	2.962.193,81	3.174.883,84	3.190.480,90	3.475.303,53	3.819.987,91
Services généraux - Algemene diensten (F. 1310)	390.581,00	372.406,67	464.220,27	373.664,12	547.608,44	447.847,17	498.373,16	450.061,34
Hôpital en liquidation - Ziekenhuis in vereffening (F. 1320)	-	-	-	-	-	-	-	-
Aide sociale - Sociale bijstand (F. 8320)	1.901.995,00	1.661.523,52	1.999.203,97	2.105.482,51	2.179.310,60	2.333.359,17	2.627.215,35	2.811.810,63
Aide sociale Majoration 10 % - Sociale bijstand verhoging 10% (F. 83208)	-	179.603,97	253.121,50	-	205.739,01	-	-	-
Maison de repos - Bejaardetehuis (F. 8341)	3.602.681,00	4.458.560,50	3.694.947,95	3.855.935,62	3.842.640,90	4.004.000,99	4.016.285,99	4.339.640,32
Centre de jour - Dienstcentra (F. 8342)	290.309,00	253.508,65	273.031,87	273.896,12	289.044,54	286.881,43	283.600,80	328.873,92
Initiative locale d'accueil - Lokale opvanginitiatief (F.83601)	241.733,00	280.195,79	228.220,63	239.892,42	134.841,38	132.830,61	133.857,89	138.534,34

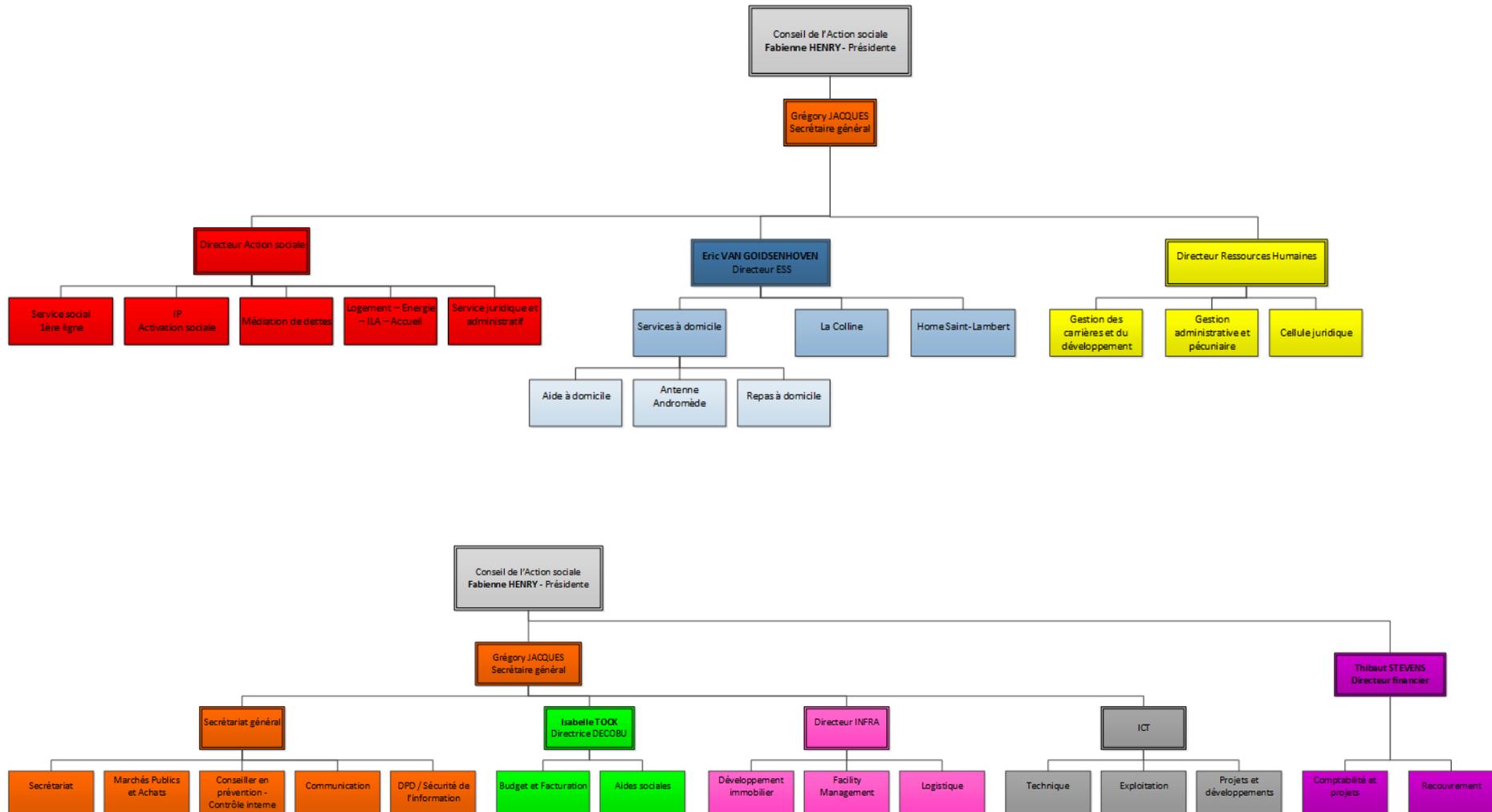
Aides Familiales - Gezins- en bejaardenhulp (F. 8441)	1.502.554,00	1.434.695,14	1.561.461,74	1.476.336,23	1.552.931,64	1.388.118,41	1.450.012,56	1.503.889,04
Repas à domicile - Thuisbezorgde maaltijden (F. 8446)	26.438,00	23.767,15	27.863,65	38.786,13	19.234,96	12.499,77	21.298,97	20.709,25
Service d'insertion professionnelle - Sociale en beroepsherinschakelingsdienst (F.84492)	385.373,00	297.264,29	330.764,00	293.855,93	412.573,68	406.999,74	508.012,59	474.730,44
Charges personnel Emploi d'insertion - Personeelkosten Inschakelingsbetrekking (F. 844921)	439.897,86	172.224,10	557.921,07	288.994,01	683.553,81	493.153,52	964.680,21	975.425,42
Service médiation de dettes - Dienst voor bemiddeling in de schulden (F. 84496)	194.700,00	181.283,91	208.397,07	186.746,72	262.259,34	230.527,37	263.892,84	246.794,41
Le Relais - Het Veer (F. 8722)	24.735,00	42.164,36	10.713,05	28.468,34	27.929,64	14.796,58	13.737,64	15.306,68
Antenne Andromède - Antenna Andromede (F. 9240)	104.046,00	131.858,97	102.785,54	109.173,77	115.633,32	91.566,59	95.233,44	106.126,33
Recettes et dépenses générales - Algemene ontvangsten en uitgaven (F. 0090)	-	219,56	150.000,00	105.258,61	150.000,00	248,51	150.000,00	150.000,00

2.2 Personnel en fonction au 30 juin 2020

	Nombre de personnes - Aantal personen	Nombre ETP - Aantal VTE*	Dont ACS - Waaronder Geco's	Dont Emploi d'insertion - Waaronder Inschakelingsbetrekking
Administration centrale - Centrale Administratie. F. 1040		42	5	
Facility - Facilitaire dienst F. 1310		6,89		
Action sociale - Maatschappelijke welzijn 8320		46,61	0,5	
HSL- SLT - 8341		70,16	4,67	
Colline - De Heuvel 8342		2,18		
ILA - LOI 83601		2,3		
Aide Familiales - Gezinshulp 8441		27,74		
Repas à domicile - Thuisbezorgde maaltijden 8446		0,48		
ISP - SPI 84492		41,16	0,8	
Emploi d'insertion - Inschakelingsbetrekking		34,83		34,83
Méd. Dettes - Schuldbemiddeling 84496		3,9		
Relais - Het Veer 8722		0,1		
Antenne Andromède - Antenna Andromeda 9240		1,97		
TOTAL - TOTAAL		280,32	10,97	34,83

*Les ETPs renseignés sont les ETPs payés (ICP intégrées et personnes sous salaires garantis compris).

2.3 Organigramme des services



3 CHARGES D'EMPRUNT

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des charges d'intérêts à rembourser par chaque fonction pour l'année 2021.

Fonction - Functie	Budget initial Oorspronkelijke begroting 2017	Compte Rekening 2017	Budget Begroting 2018	Compte Rekening 2018	Budget Begroting 2019	Compte Rekening 2019	Budget Begroting 2020	Budget Begroting 2021
Administration générale - Algemene administratie (F. 1230)	6.040,76	48,15	2.690,47	1.448,75	2.117,13	612,73	1.830,26	1.372,16
Patrimoine privé - Privaat patrimonium (F. 1240)	88.785,44	84.210,78	85.643,26	4.696,85	4.253,49	4.223,61	16.321,21	13.980,64
Services généraux - Algemene diensten (F. 1310)	5.273,72	-53,78	2.319,70	741,47	1.836,70	738,71	1.392,93	954,33
Aide sociale - Sociale bijstand (F. 8320)	4.252,29	-49,72	2.389,62	198,39	1.732,98	573,33	1.253,18	866,28
Maison de repos - Bejaardetehuis (F. 8341)	359.101,87	314.352,30	317.124,84	305.145,90	302.622,06	280.123,11	273.771,61	244.222,62
Centre de jour - Dienstcentra (F. 8342)	247,10	-4,37	110,50	17,40	78,79	9,65	71,41	60,36
ILA - LOI (83601)	45.663,20	140,64	315,75	249,26	217,79	187,22	145,84	110,07
Gulledelle 98 (F. 836012)	-	46.180,21	37.057,30	35.530,00	35.971,52	36.087,71	37.522,92	37.243,85
Aides Familiales - Gezins- en bejaardenhulp (F. 8441)	779,92	-24,49	447,12	31,25	379,12	20,11	231,92	237,74

Repas à domicile - Thuisbezorgde maaltijden (F. 8446)	591,14	-13,49	268,33	191,24	236,86	141,97	196,92	141,93
Service d'insertion professionnelle - Sociale en beroepsherinschakelingsdienst (F. 84492)	381,54	-8,80	253,27	- 1,68	227,36	63,54	350,15	311,05
Service médiation de dettes - Dienst voor bemiddeling in de schulden (84496)	-	-	-	-	-	0,15	4,67	9,74
Le Relais - Het Veer (F. 8722)	1.150,00	-	3.992,62	52,62	2.141,96	2.134,62	1.706,60	1.280,83
HRG en liquidation - Ziekenhuis in vereffening (F. 8729)	11.741,28	3.083,07	10.467,03	83.024,88	89.193,00	126.340,84	87.540,00	129.156,53
Antenne Andromède - Antenna Andromeda (F. 9240)	736,55	-10,05	581,62	0,68	469,57	1,08	432,06	413,46
Recettes et dépenses générales - Algemene ontvangsten en uitgaven (F. 0090)	-	4.292,96	-	5.123,21	8.500,00	15.713,42	35.000,00	35.500,00

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des tranches de capital à rembourser par chaque fonction pour l'année 2021.

Fonction Functie	Budget initial Oorspronkelijke begroting 2017	Compte Rekening 2017	Budget Begroting 2018	Compte Rekening 2018	Budget Begroting 2019	Compte Rekening 2019	Budget Begroting 2020	Budget Begroting 2021
Administration générale - Algemene administratie (F. 1230)	34.970,79	18.065,99	42.079,16	35.174,23	44.218,50	44.372,93	47.535,89	50.612,29
Patrimoine privé - Privaat patrimonium (F. 1290)	166.480,04	155.214,46	181.253,84	157.835,37	161.558,84	161.566,29	156.836,86	162.667,22

Services généraux - Algemene diensten (F. 1310)	52.464,81	11.583,65	52.388,83	48.723,23	55.280,10	55.331,16	57.882,62	57.175,42
Aide sociale - Sociale bijstand (F. 8320)	22.413,89	16.017,67	27.540,19	22.053,42	30.139,10	29.953,07	33.044,22	23.853,08
Maison de repos - Bejaardetehuis (F. 8341)	878.662,74	822.047,00	919.525,92	959.891,48	900.924,56	934.683,70	946.188,22	963.587,03
Centre de jour - Dienstcentra (F. 8342)	1.994,69	206,44	606,46	1.272,44	1.278,14	1.281,93	1.522,55	1.730,05
ILA - LOI (F. 83601)	323.872,45	20.969,13	21.666,52	21.030,99	21.092,97	21.093,03	21.165,32	23.098,88
Gulledelle 98 (F. 836012)	-	296.555,52	316.933,62	298.317,06	313.929,29	313.929,29	329.618,97	349.172,69
Aides Familiales - Gezins- en bejaardenhulp (F. 8441)	8.442,15	1.147,11	3.880,32	3.751,83	3.775,15	3.312,05	5.065,84	7.186,03
Repas à domicile - Thuisbezorgde maaltijden (F. 8446)	2.940,14	1.074,17	2.954,09	2.932,18	2.963,69	2.970,17	3.004,04	3.047,93
Service d'insertion professionnelle - Sociale en beroepsherenschakelingsdienst (F. 84492)	1.185,81	440,95	1.560,55	760,15	1.400,40	1.889,74	2.422,45	3.083,63
Service médiation de dettes - Dienst voor bemiddeling in de schulden (F. 84496)	-	-	-	-	-	-	53,21	329,58
Le Relais - Het Veer (F. 8722)	8.821,79	-	79.683,21	2.644,44	79.214,65	79.216,52	79.858,74	80.284,42
HRG en liquidation - Ziekenhuis in vereffening (F. 8729)	31.856,40	31.856,40	33.130,66	43.414,46	47.002,11	49.602,21	51.140,52	56.267,04
Antenne Andromède - Antenna Andromeda (F. 9240)	2.911,93	2.806,64	3.660,37	3.079,63	3.155,47	3.160,62	5.626,81	8.336,68

4 SERVICE D'EXPLOITATION

La loi organique du 8 juillet 1976 a confié aux centres publics d'action sociale la mission d'assurer aux personnes et aux familles l'aide due par la collectivité dans le respect de la dignité humaine. Cet objectif est précisé à l'article 57 de la susdite loi en ces termes : " le centre public d'action sociale assure non seulement une aide palliative ou curative, mais encore une aide préventive. Cette aide peut être matérielle, sociale, médicale, médico-sociale ou psychologue ".

Fort de son expérience, le centre public d'action sociale a développé au fur et à mesure des années, une série de services et d'établissements, tant de soins que d'hébergement. L'ensemble des recettes et dépenses de ces services se présentent comme telles :

4.1 Recette

L'analyse des recettes – hors facturation interne et hors bilan de l'hôpital – se rapportant aux exercices 2017 à 2021 permet de ventiler les ressources comme suit :

RECETTES - ONTVANGSTEN								
	Budget Begroting	Compte Rekening	Budget Begroting	Compte Rekening	Budget Begroting	Compte Rekening	Budget Begroting	Budget Begroting
	2017	2017	2018	2018	2019	2019	2020	2021
Services facturés à des tiers - Aan derden gefactureerde diensten	3.943.194,01	3.556.333,47	4.201.346,82	3.372.979,37	4.379.167,00	3.668.357,80	5.042.853,84	4.722.557,34
Transferts - Overdrachtsontvangsten[1] (-FSAS-SC) - (-BFMW - GS)	17.438.072,80	18.283.966,17	15.105.175,34	19.695.459,85	20.669.355,84	20.980.826,76	22.228.428,75	23.897.689,78
Produits financiers - Financiële opbrengsten	74.655,00	75.192,06	74.206,83	77.263,44	75.000,00	77.459,21	78.350,00	79.400,00
Subsides F.S.A.S. - Subsidie B.F.M.W.	459.863,44	466.263,68	495.041,00	506.459,81	550.000,00	550.132,77	558.384,76	597.185,42
Subside communal - Subsidie van de gemeente	11.497.972,06	10.992.549,83	12.121.000,00	12.218.858,21	12.381.500,00	12.450.395,50	12.503.513,45	13.852.211,11
TOTAL - TOTAAL	33.413.757,31	33.374.305,21	31.996.769,99	35.871.020,68	38.055.022,84	37.727.172,04	40.411.530,80	43.149.043,65

[1] Recettes provenant de l'état, l'INAMI/Iriscare etc. à l'exclusion du subside communal et du F.S.A.S.

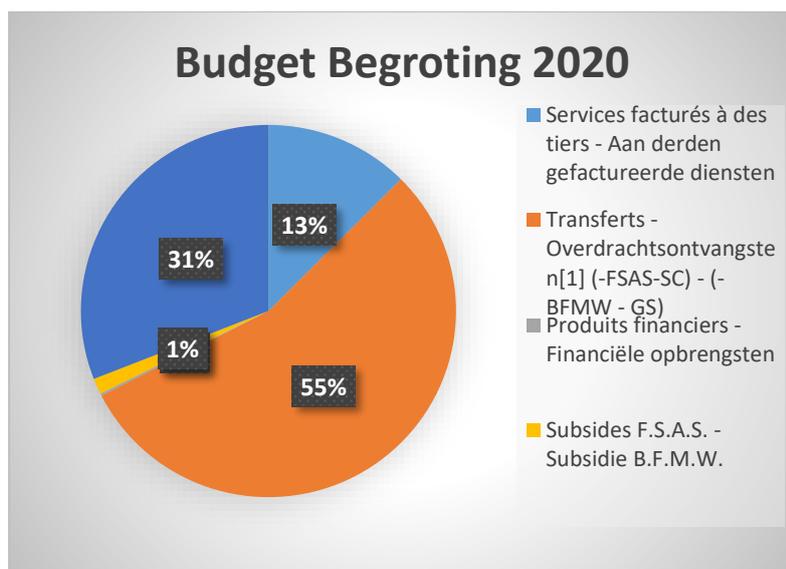
Comme nous pouvons le voir, les recettes des services facturés à des tiers diminuent entre 2020 et 2021 d'environ 300.000 €. Cette diminution s'explique par une réduction de la prévision du nombre d'articles 60 mis à disposition des entreprises privées à qui l'on facture habituellement la différence entre le salaire brut et la récupération du revenu d'intégration auprès du SPP soit une moyenne de 1.280 € par mois, au profit d'autres profils d'utilisateurs (dispensés totalement ou partiellement du prix). Autre élément important, la recette du budget des moyens financiers (recettes issues de l'hôpital) prévue en 2020, étant un one-shot, elle n'est plus prévue en 2021.

En ce qui concerne les recettes de transfert (augmentation de 1,5M), l'augmentation du nombre d'utilisateurs explique pour grande partie la prévision d'une augmentation des remboursements escomptés auprès de l'état. L'obtention d'un subside Maribel supplémentaire pour de nouveaux postes créés au Home Saint-Lambert et le réajustement de la prévision de certains subsides en lien ou non avec le COVID expliquent également cette augmentation. Enfin, le travail d'optimisation des recettes en provenance de l'INAMI continue de produire ses effets.

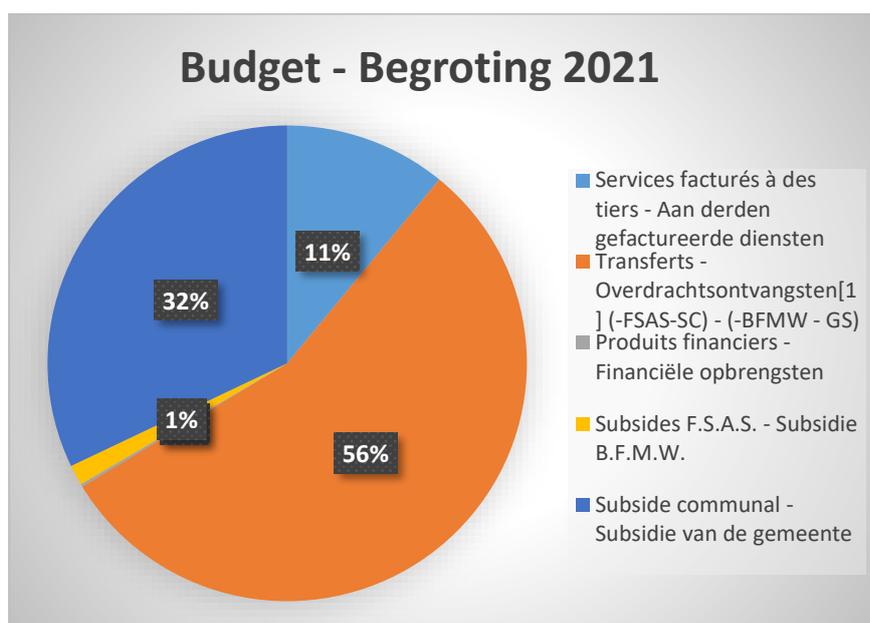
Les produits financiers restent quant à eux, relativement stables puisqu'ils sont constitués des 70.000€ hors indexation versés par Erasme dans le cadre du bail emphytéotique contracté entre les 2 parties.

Attirons d'emblée l'attention sur le fait que le budget d'exploitation présente un résultat positif de 1.790.431,97 € qui est utilisé pour le remboursement des emprunts. En ce qui concerne le détail des investissements, nous renvoyons le lecteur au point 5 « service d'investissement » de la présente note de politique générale.

Pour le budget 2020, la répartition des recettes d'exploitation se résume ainsi :



En comparaison à 2021 :



Nous voyons donc que proportionnellement entre 2020 et 2021, l'intervention communale par rapport au budget total du Centre connaît une légère augmentation qui équilibre la diminution des recettes facturées à des tiers.

Intervention du pouvoir central et subsides

Pour l'année 2021 :

- L'intervention Maribel dans les frais de personnel cumulée à l'intervention pour la formation 600 du personnel infirmier s'élève à 1.168.362,73 € (art.1040/48500/01, art. 8320/48500/01, art. 8341/48500/01, art. 8441/48500/01, art. 8446/48500/01, art. 84492/48500/01, art. 9240/48500/01).
- L'intervention ACS dans les frais de personnel prévus s'élève à 154.100,00 € (art. 1040/46500/06, art. 8320/46500/06 art.8341/46500/06, art. 8342/46500/06, art. 84492/46500/06).
Il est à noter que le fonctionnement du système ACS connaîtra une refonte en 2021. Nous attendons encore des précisions quant à sa mise en application pratique.
- Le montant de l'intervention prévue dans le paiement des primes linguistiques s'élève à 164.945,65 €.

Ci-dessous se trouve le tableau reprenant l'ensemble des subsides escomptés par le CPAS pour 2021 avec à gauche les articles de recettes et à droite les articles de dépenses dont le montant en 2021 est réparti entre les frais de personnel et les frais de fonctionnement.

Articles de recettes Ontvangsten artikelen	Subside - Subsidie	2021	Personnel Personeel	Fonctionnement Werkingskosten	Article de dépenses - Artikelen uitgaven
8342/46500/13	Subvention COCOM - Subsidie GGC	30.000,00		30.000,00	Nihil
83601/48500/03	Subvention AMU - Subv. DMH	27.000,00		27.000,00	83601/33420/21 - 83601/33430/21
9240/47600/02	Subv. INAMI: Protocol 3 - Subs. RIZIV : Protocol 3	92.000,00		92.000,00	Tous les articles 9240 - Alle 9240 artikelen
0020/48500/01	Revalorisation barémique - Loonschaalverhoging	175.000,00	175.000,00		Sur toutes les fonctions - Op alle functies 11100/
0210/46600/01	Fonds spécial de l'Aide sociale - Bijzonder Fonds voor Maatschappelijk Welzijn	597.185,42		597.185,42	Nihil
1040/46500/06	Subv. Cosub - Subs Cosub	41.930,66	41.930,66		1040/11100/18
1040/46500/13	Prime linguistique - Taalpremie	164.945,65	164.945,65		Sur toutes les fonctions - Op alle functies 11100/
1040/48500/01	Subv. Maribel Social ONSS APL - Subs. Sociale Maribel RSZ PPO	150.000,00	150.000,00		1040/11100/05
80151/38000/07	Fonds soc. Elect.et gaz (factures) - Soc. Fonds elekt.en gas (facturen)	24.500,00	24.500,00		80151/03000/13

8320/38000/07	Subvention missions CPAS-énergie (élect.-gaz) Sub. Fédérale - Subsidie opdrachten OCMW - energie (elekt-gas) Federale Subs.	75.000,00		75.000,00	8320/33400/01, 8320/1100/05, 8320/12300/02, 8320/32100/01, 8320/12400/23
8320/46500/06	Subv. Cosub - Subs Cosub	2.679,31	2.679,31		8320/11100/18
8320/46500/13	Convecteurs et fonds Mazout/ Subv. Coordination sociale (COCOM) - Convectoren en Mazoutfonds. Subs. Sociale coördinatie (GGC)	67.000,00		67.000,00	8320/12300/02, 8320/12300/09, 8320/33400/36
8320/46500/15	Sub. Fr. personeel/dossier RIS-MI-IS - Subsidie Fr. personeel/dossier leefloon	650.000,00	650.000,00		84492/11100/13, 8320/11100/13, 8320/11100/05, 8320/03xxx/x 84492/03xxx/x
8320/46600/02	Subv. pour gar. Locatives - Subs. Voor huurwaarborgen	53.500,00		53.500,00	8320/33400/35
1040/46500/13 STIB	Frais de transport STIB - vervoerskosten MIVB	19.405,70	19.405,70		1040/115*
1310/46500/13 STIB	Frais de transport STIB - vervoerskosten MIVB	3.352,25	3.352,25		1310/115*
8320/48500/01	Subv. Maribel Social ONSS APL - Subs. Sociale Maribel RSZ PPO	225.000,00	225.000,00		8320/11100/13
832040/46500/13	Subv. Activation sociale - Subs. Sociale activering	50.000,00	50.000,00		832040/12400/05HSL, 832040/32100/01, 832040/33400/01
832041/46500/13	Subv. Activation sociale enfants - Subs. Sociale activering kinderen	50.000,00	50.000,00		832040/33400/01
832050/38000/12	Hydrobru (IBDE/BIWD)	52.000,00		52.000,00	832050/33400/01, 8320/11100/13
8341/46500/06	Subv. Cosub - Subs Cosub	62.159,88	62.159,88		8341/11100/18
8320/46500/13 STIB	Frais de transport STIB - vervoerskosten MIVB	13.029,69	13.029,69		8320/115*
83208/46500/13 STIB	Frais de transport STIB - vervoerskosten MIVB	4.282,60	4.282,60		83208/115*
8341/48500/01	Subv. Maribel Social ONSS APL/Formation 600 - Subs. Sociale Maribel RSZ PPO/Vorming 600	683.362,73	683.362,73		8341/11100/*
8342/46500/06	Subv. Cosub - Subs Cosub	10.717,25	10.717,25		8342/11100/18
83601/48500/04	Subvention FEDASIL - Subsidie FEDASIL	430.000,00		430.000,00	Tous les articles 83601 - Alle 83601 artikelen
8341/46500/13 STIB	Frais de transport STIB - vervoerskosten MIVB	30.678,75	30.678,75		8341/115*

8342/46500/13 STIB	Frais de transport STIB - vervoerskosten MIVB	2.180,91	2.180,91		8342/115*
83601/48500/01	Subv. Maribel Social ONSS APL - Subs. Sociale Maribel RSZ PPO	0,00	0,00		83601/11*
83601/46500/13 STIB	Frais de transport STIB - vervoerskosten MIVB	1.434,29	1.434,29		83601/115*
8441/48500/01	Subv. Maribel social ONSS APL et Maribel fiscal	30.000,00	30.000,00		8441/11*
8441/46500/13 STIB	Frais de transport STIB - vervoerskosten MIVB	11.395,98	11.395,98		8441/115*
8446/46500/13 STIB	Frais de transport STIB - vervoerskosten MIVB	145,75	145,75		8446/115*
8446/48500/01	Subv. Maribel social ONSS APL et Maribel fiscal	15.000,00	15.000,00		8446/11*
84492/48500/01	Subv. Maribel Social ONSS APL - Subs. Sociale Maribel RSZ PPO	50.000,00	50.000,00		84492/11100/05
844929/46500/13	Subventions ACTIRIS - Subsidies ACTIRIS	163.000,00	163.000,00		84492/11100/13, 844492/11100/18
844921/46560/05	Intervention majorée de 25% (étudiants - 25ans) - Leefloon met verhoogde toelage van 25% (studenten - 25 jaar)	0,00	0,00		844921/11100/17
84496/38000/07	Fonds soc. Elec. Et gaz (personnel) - Soc. Fonds Elek.en gas (personeel)	258.380,40	258.380,40		84496/11100/05(60000) + 84496/11100/13(80000)
84492/46500/13 STIB	Frais de transport STIB - vervoerskosten MIVB	3.498,00	3.498,00		84492/115*
844921/46500/13 STIB	Frais de transport STIB - vervoerskosten MIVB	26.235,00	26.235,00		844921/115*
844921/48500/01	Sub. Fr. dossier Emploi d'insertion - Subsidie dossier Inschakelingsbetrekking	31.500,00		31.500,00	844921/12*
84496/46500/13 STIB	Frais de transport STIB - vervoerskosten MIVB	1.597,49	1.597,49		84496/115*
8722/46500/13 STIB	Frais de transport STIB - vervoerskosten MIVB	333,14	333,14		8722/11100/09
9240/46500/13 STIB	Frais de transport STIB - vervoerskosten MIVB	1.207,64	1.207,64		9240/115*
8441/46500/13	Contingent	857.235,28		857235,28	tous les articles 8441 - Alle 8441 artikelen
84492/46500/06	Subv. Cosub - Subs Cosub	36.612,90	36.612,90		84492/11100/18
84496/46500/13	Subvention COCOM - Subsidie GGC	15.800,00		15800	tous les articles 84496 - Alle 84496 artikelen

Notons la présence du subsidie pour les frais de dossiers article 60. Ce subsidie est évalué à 31.500 € pour 2021.

4.2 Dépenses

L'analyse des dépenses (hors facturation interne et hors bilan de l'hôpital) se rapportant aux exercices 2017 à 2021 permet de les décomposer comme suit :

DEPENSES - UITGAVEN								
	Budget Begroting	Compte Rekening	Budget Begroting	Compte Rekening	Budget Begroting	Compte Rekening	Budget Begroting	Budget Begroting
	2017	2017	2018	2018	2019	2019	2020	2021
Personnel - Personeel	12.148.225,86	12.022.113,96	12.643.007,68	12.338.684,34	13.598.185,19	13.033.310,76	14.501.504,97	15.381.890,03
Fonctionnement Werkingskosten	4.739.655,99	4.897.513,73	5.240.565,86	5.103.941,34	5.427.807,80	5.270.817,73	6.058.077,85	5.842.957,59
Redistribution Herverdelingsuitgaven	14.674.425,72	14.771.201,27	16.238.224,93	15.754.697,92	17.042.213,93	16.959.131,77	18.195.445,55	20.566.175,15
Charges financières Financiële lasten	540.294,81	452.143,41	463.661,43	436.450,22	449.978,33	466.971,80	457.771,68	465.861,59
Prélèvements Overboekingen	-	584.362,12	-	410.130,18	-	35.562,89	-	-
TOTAL - TOTAAL	32.102.602,38	32.727.334,49	34.585.459,90	34.043.904,00	36.518.185,25	35.765.794,95	39.212.800,05	42.256.884,36

En ce qui concerne les dépenses, nous voyons que les augmentations sont liées pour partie, aux frais de personnel. Cela s'explique notamment par :

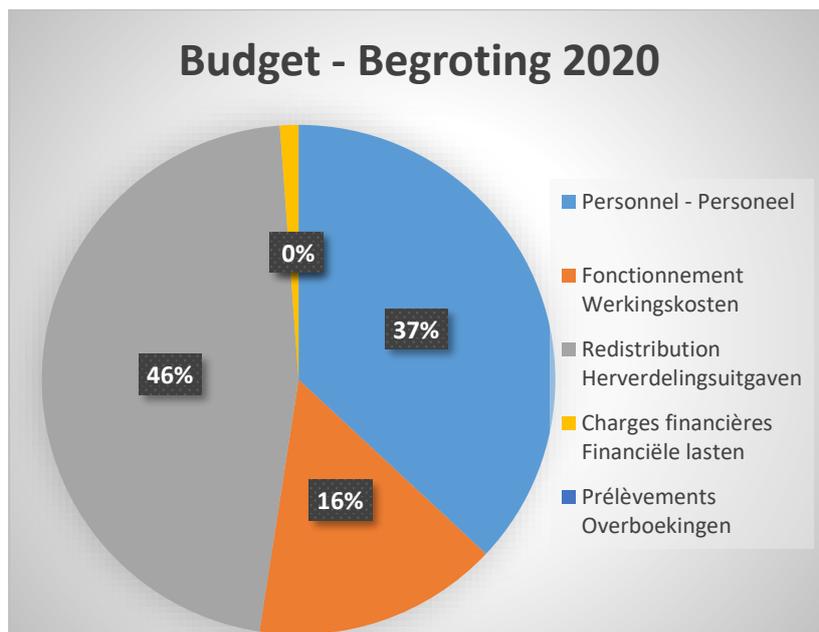
- l'indexation salariale ;
- le renforcement des équipes du DAS pour faire face à l'accroissement du nombre de demandes, surtout en cette période de pandémie ;
- le renforcement du personnel du département INFRA pour assurer le suivi des chantiers des nouveaux projets immobiliers ;
- le recrutement d'un poste en lien avec le contrôle interne conformément à la nouvelle loi qui l'impose pour chaque CPAS.

Comme nous pouvons le constater, les dépenses de fonctionnement diminuent entre 2020 et 2021. Cela s'explique d'une part, par l'absence des coûts informatiques subis en 2020 suite à la mise en place de l'hyperconvergence et d'autre part, par la volonté du CPAS de maîtriser les coûts de fonctionnement de manière globale en travaillant aussi bien sur la structure de coût de Wolu-Facilities que sur des dépenses plus ponctuelles en résiliant notamment des contrats avec certains fournisseurs.

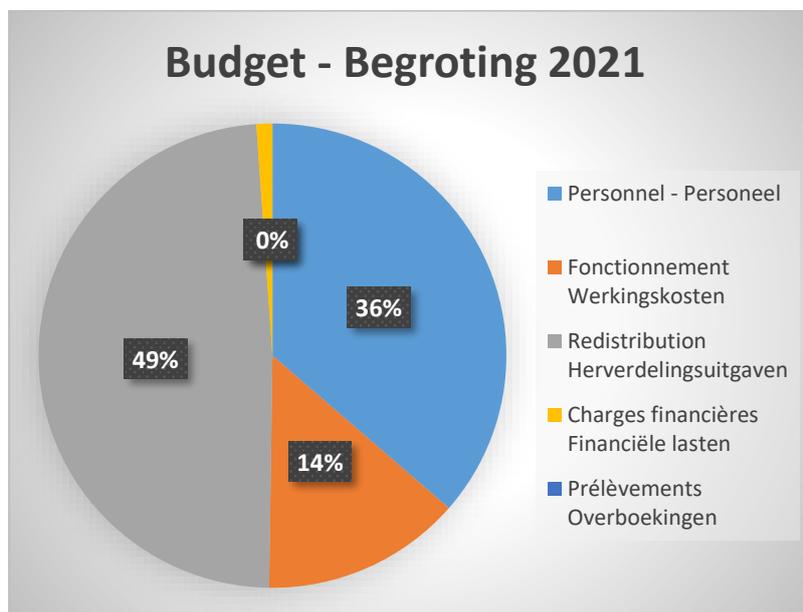
Les dépenses de redistribution ont largement évolué entre 2020 et 2021. L'octroi de nouveaux revenus d'intégration, en lien direct avec la pandémie et les dépenses prévues dans le cadre de l'utilisation des subsides COVID en constituent les éléments les plus importants. L'intervention dans les frais alimentaires, dans les loyers, dans les frais d'énergie, dans les frais scolaires composent quelques exemples de l'utilisation de ces subsides.

Les charges financières ont, quant à elles, légèrement réaugmenté. Cela fait suite au marché des emprunts qui a été souscrit durant l'exercice 2019 pour lequel nous commençons désormais à rembourser les intérêts.

Pour le budget 2020, la répartition des dépenses d'exploitation se résume ainsi :

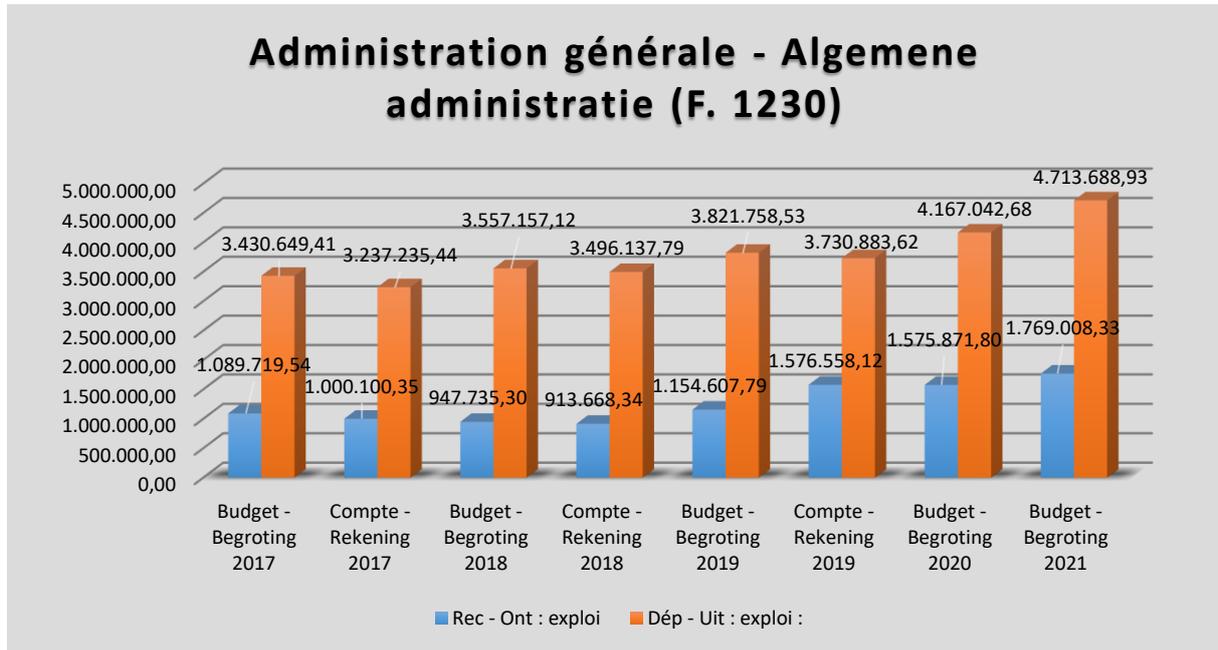


En comparaison à 2021 :



Nous voyons donc que d'une année à l'autre, les dépenses de redistribution augmente au détriment des dépenses de fonctionnement.

4.3 Administration Centrale



L'administration centrale regroupe différentes fonctions de support telles que le DECOBU, la Recette, les Ressources Humaines, le secrétariat, la communication mais aussi la cellule de protection des données ainsi que le contrôle interne.

Pour le DECOBU et la Recette, l'année 2021 aura pour but d'optimiser la récupération des sommes auprès du SPP et de continuer le travail d'amélioration des procédures et des processus en lien avec les logiciels implémentés.

Un des premiers axes de travail à continuer à développer au sein des Ressources Humaines en 2021 est une gestion administrative efficace et centralisée. Ce qui implique un suivi administratif constant, notamment celui de la réglementation, la généralisation progressive de la numérisation mais également la mise en place de procédures internes en lien avec les autres services. L'accent sera mis sur la clarification et la communication.

Une politique de transparence sera maintenue en ce qui concerne le calcul des rémunérations des travailleurs. De plus, notre service est en perpétuelle évolution afin d'offrir un service de qualité et de proactivité aux différents interlocuteurs que nous sommes amenés à rencontrer. Une communication claire, précise et rigoureuse est déjà d'application et sera conservée afin de pouvoir collaborer au mieux avec les différents départements au sein de l'institution.

Le bien-être au travail sera également l'une de nos préoccupations essentielles. Ceci se manifestera notamment par la migration vers le régime public qui permettra d'offrir aux travailleurs qui en ont fait le choix de bénéficier de conditions plus favorables en ce qui concerne leur contrat de travail, et par la mise en place du télétravail qui offrira un cadre de travail propice en termes de motivation, de flexibilité et de qualité de travail.

Une politique de recrutement active sera maintenue, à travers un ensemble de mesures permettant d'attirer les talents mais aussi de conserver ceux présents dans l'institution. Pour ce faire, la prise en compte des informations de la part des managers et des collaborateurs est cruciale, afin de bien identifier les attentes et de prendre en compte efficacement leurs besoins. Des entretiens individuels,

un suivi des carrières, l'organisation d'examens internes sont autant d'actions nécessaires auprès des personnes en fonction pour leur développement personnel et la mise en place de leviers d'évolution de carrière.

L'organisation de formations de terrain, le développement de méthodes et d'organisation de travail, etc. seront toujours considérés comme un facteur primordial permettant à la fois d'harmoniser les pratiques à l'ensemble du personnel, de transmettre une information identique à tous et également de mieux anticiper et se préparer à des évènements et des adaptations nécessaires qui marquent chacun de nous tant personnellement, individuellement que collectivement

L'établissement de descriptions de fonction, d'un statut administratif et une révision du règlement de travail restent eux aussi des objectifs à atteindre.

La communication, tant interne qu'externe, sera davantage développée avec notamment la refonte du site Internet, ainsi que le développement de l'utilisation de Facebook et LinkedIn lancés en 2020.

En 2021, le Délégué à la protection des données continuera à mettre en place les mesures techniques, juridiques et organisationnelles nécessaires pour assurer la sécurité de l'information et garantir la conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), au sein du CPAS de Woluwe Saint- Lambert.

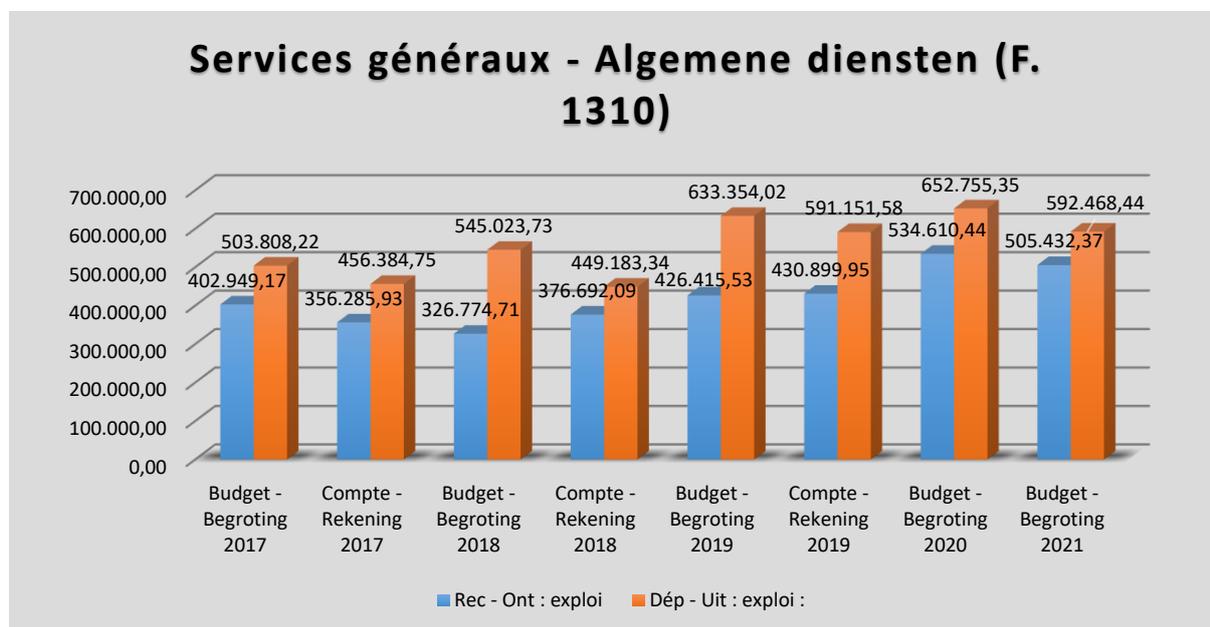
Ceci implique, entre autres, de protéger le personnel, de préserver la confidentialité et la protection de données à caractère personnel, la disponibilité et la valeur des biens de l'organisation et d'en assurer son fonctionnement permanent.

Cette démarche de sécurité de l'information est élaborée aussi pour aider à une meilleure compréhension des responsabilités, des risques encourus et à l'identification des mesures à prendre, conformément au RGPD et aux *normes minimales de sécurité*, au sein de l'institution.

Un système de contrôle interne continuera progressivement à être mis en place afin d'assurer une sécurité raisonnable en ce qui concerne la réalisation des objectifs du CPAS et de respecter la législation ainsi que les procédures en vigueur.

4.4 Service Facilitaire

Le service Facilitaire comprend à la fois le département de l'ICT et le département INFRA lié à la gestion des bâtiments du CPAS.



1. Le Département ICT

En 2021, l'équipe ICT poursuivra la mise en œuvre des moyens techniques nécessaires pour se séparer du réseau informatique communal, de manière complète et effective, en garantissant un système d'information propre et sécurisé au sein du CPAS de Woluwe-Saint-Lambert.

Le département informatique continuera en 2021 à veiller à maintenir la qualité de ses prestations et services au sein de l'institution. Ainsi, entre autres projets, l'équipe ICT travaille sur la mise en place d'un outil GLPI (Gestionnaire Libre de Parc Informatique).

Ce projet constitue une priorité absolue pour une gestion optimale de l'ensemble du parc informatique. Il permettra non seulement d'assurer la fonction d'inventaire des éléments du parc, mais aussi son suivi et son évolution. Le projet se trouve en phase de réalisation et sera complètement opérationnel au cours de l'année 2021.

Le service ICT participera également activement aux groupes de travail organisés par nos partenaires afin d'améliorer l'efficacité et les connaissances des différents logiciels « métier » qu'ils gèrent de façon à accroître la qualité de leurs prestations, garantir la sécurité des outils et réduire les risques des failles des systèmes d'information du CPAS.

En 2020, le parc informatique du CPAS était constitué principalement du système d'exploitation Windows 7 qui se trouve être en phase d'abandon progressif par Microsoft (phase-out). Actuellement presque la totalité de notre parc informatique est passé vers Windows 10.

Enfin, parmi les priorités pour 2021, se trouve la mise en place d'un projet de sensibilisation sur les bonnes pratiques informatiques, destinées aux employés du CPAS. Ce projet aura comme objectif de sensibiliser les utilisateurs sur la sécurité des systèmes informatiques. Il abordera des notions de base en matière de prévention des risques et des bonnes pratiques sur leurs postes de travail.

2. Le Département Infra

Suspendus de nombreux mois en 2020 en raison de la crise sanitaire, l'ensemble des chantiers et aménagements en cours se poursuivront en 2021.

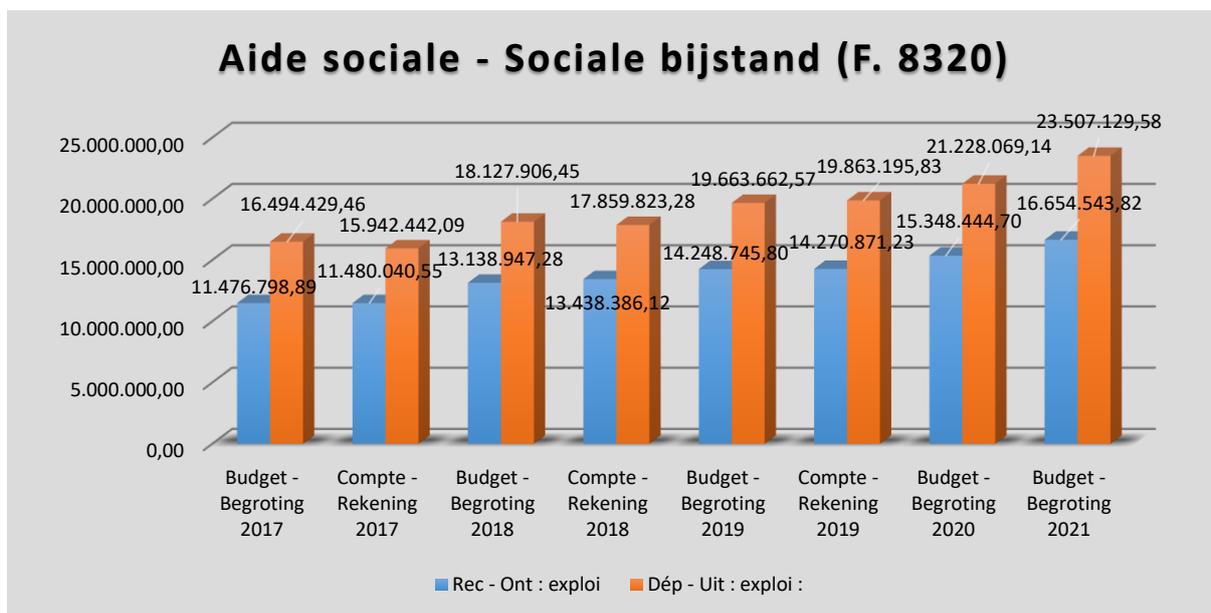
Le chantier de construction du Centre de Court Séjour et de rénovation partielle de la maison de repos devrait débiter au printemps 2021.

Le dossier administratif des futurs flats services sera finalisé pour l'été 2021.

La fin du chantier de la maison sise Chaussée de Roodebeek est prévue pour novembre 2020. En 2021, les deux logements de transit et l'espace de bureau au rez-de-chaussée qui accueillera le guichet social unique y seront installés.

La mise en place d'un plan global de maintenance pour les bâtiments du CPAS situés au Gulledelle 98 et à la Charrette 27 sera poursuivie en 2021. Le but est de réduire la consommation d'énergie des bâtiments du CPAS.

4.5 Service social de première ligne



Le revenu d'intégration sociale et les aides sociales sont instruits par le service social de première ligne (SSPL).

En 2019, 1.824 personnes bénéficiaient d'un revenu d'intégration sociale ou d'un équivalent au revenu d'intégration sociale et 957 personnes bénéficiaient de l'aide sociale. Parmi ces aides sociales se trouvent des aides aussi diverses que l'accès aux soins de santé, l'accès au logement et le soutien des usagers par rapport à leurs consommations et frais énergétiques.

Pour 2021 et les années à venir, rien ne montre que cette tendance va s'inverser. Au contraire, la crise sanitaire et les impacts de celle-ci se font déjà sentir sur le nombre de demandes d'aides à notre centre. Les effets de cette crise impacteront certainement le travail du CPAS lors des années à venir.

Ci-dessous, un aperçu de l'évolution du public aidé au cours des neuf dernières années.

Nature de l'aide/an	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Intégration sociale	1030	1060	1212	1316	1407	1466	1546	1618	1688
Equivalent intégration sociale	227	206	196	184	156	148	148	156	136
<i>Doublons DIS-ERI</i> 4	12	8	16	20	17	18	21	11	
Autres aides sociales	468	483	572	584	743	885	783	856	957
<i>ILA</i>	41	37	39	46	46	88	170	156	88
Totaux	1.725	1.749	1.980	2.084	2.306	2.499	2.477	2.630	2.781
EVOLUTION	+ 5 %	+ 1 %	+ 13 %	+ 5 %	+ 11 %	+ 8 %	- 1 %	+ 6 %	+ 6 %

Sources : Tableau croisé dynamique données NHTSocial (...-2016) / E.O.S. (2017-...)
Ce tableau mesure l'évolution du nombre de personnes ayant bénéficié, au moins une fois dans l'année, soit du revenu d'intégration, soit de l'aide sociale équivalente, soit uniquement et à l'exclusion des deux types d'aides précédemment cités, d'une autre aide sociale (Frais médicaux, paiement factures ...)

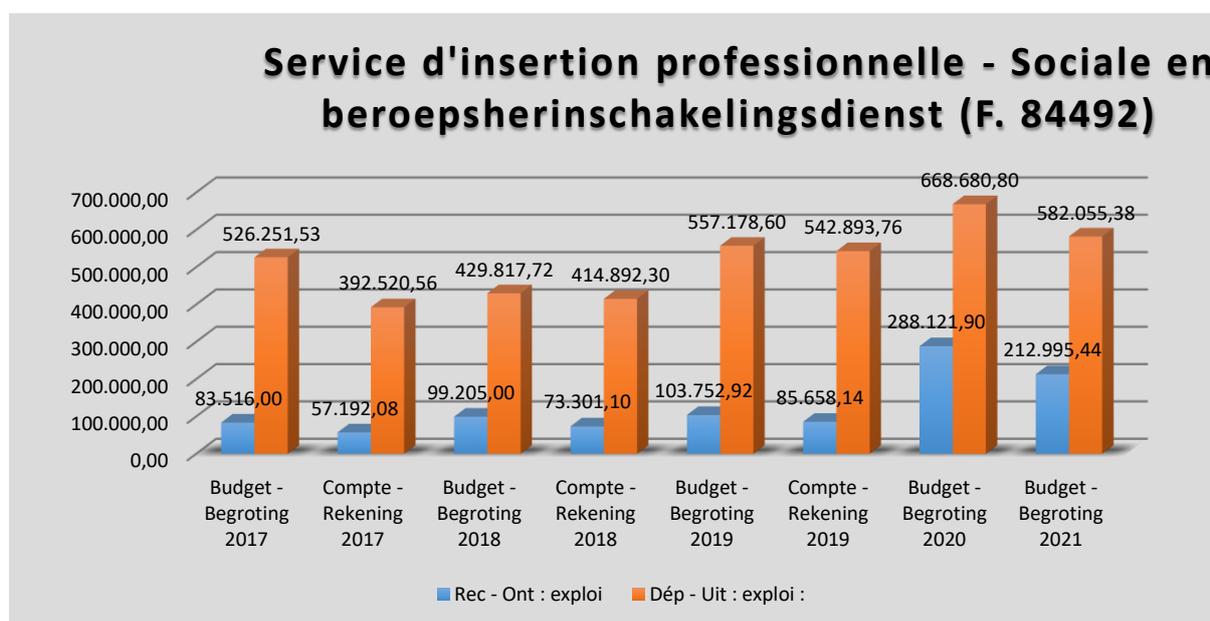
Afin de faire face à la hausse des demandes d'aides, le cadre du personnel a été augmenté de trois assistants sociaux supplémentaires (un CDI et deux CDD) en 2020.

Le service social de première ligne est maintenant équipé d'un parcours d'accueil pour les nouveaux assistants sociaux. Il veillera à guider les nouveaux venus dans leurs premiers mois de travail pour une prise en main des dossiers rapide et optimale.

En 2021, le service social de première ligne entend ainsi poursuivre les objectifs commencés l'année passée :

1. Offrir un service social et un accueil orientés et adaptés aux réalités du public, ce qui est d'autant plus important à la suite de la crise sanitaire et des mesures imposées par les autorités. Cela comprend :
 - La simplification administrative dans la mise en œuvre de l'aide sociale avec la simplification des procédures, la dématérialisation autant que possible des documents, la réduction des délais de traitement pour les citoyens.
 - Une communication et une accessibilité optimale avec les bénéficiaires.
2. Maintenir et développer la qualité des accompagnements sociaux avec :
 - Davantage de cohérence interne dans la lecture des situations sociales rencontrées ;
 - L'amélioration du traitement de fond des dossiers, notamment en matière d'ouverture des droits et d'accompagnement social adapté ;
 - Le suivi du cycle de formation en place et de coaching des travailleurs sociaux.
3. Garantir un fonctionnement efficace et efficient du service grâce notamment à un encadrement plus rapproché réalisé au moyen d'une répartition en équipes de tailles réduites.
4. Enfin, analyser les réalités du public et adapter les propositions d'aides en fonction de ces réalités (indépendants, intérim, étudiants, etc.).
5. Soutenir toute une nouvelle tranche de la population pour faire face à la crise sanitaire grâce au nouveau subside fédéral octroyé aux CPAS fin 2020.

4.6 Insertion socio-professionnelle



Le législateur prévoit que toute personne bénéficiant du droit à l'intégration sociale doit « être disposée à travailler à moins que des raisons de santé ou d'équité l'en empêchent ».

Pour répondre à cette obligation, le service d'insertion socio-professionnelle organise l'accompagnement à la détermination d'un projet professionnel menant à l'exercice d'un travail rémunéré des bénéficiaires du revenu d'intégration et de l'équivalent au revenu d'intégration qui sont considérés comme « disposés au travail ».

En 2020, le service se compose de neuf agents d'insertion, deux agents administratifs et d'un coordinateur qui sont répartis en deux pôles :

1. Le pôle Guidance :

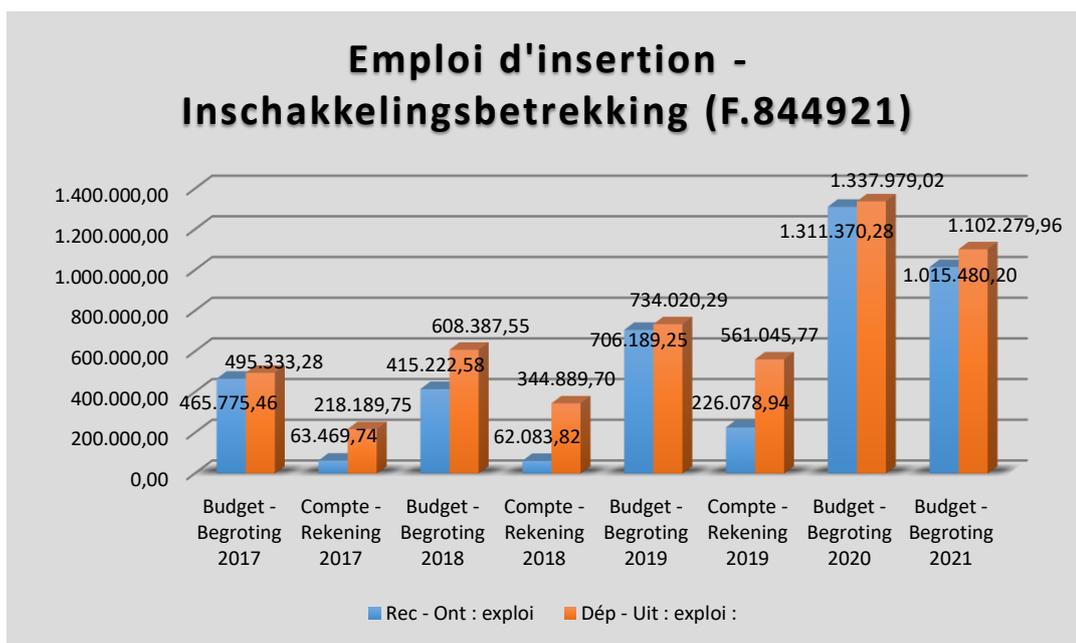
En 2020, au regard de l'évolution du nombre de dossiers, ce pôle a été renforcé d'un agent d'insertion. Il est désormais composé de cinq agents d'insertion.

Dans ce pôle, les travailleurs sociaux déterminent, dans un délai de 6 mois maximum, un projet professionnel avec les usagers du CPAS.

Celui-ci se construit en prenant en compte le parcours scolaire, les expériences, les compétences et les souhaits de l'utilisateur. Il doit être réaliste et mener à terme et le plus rapidement possible à un emploi stable et durable ainsi qu'à une autonomie financière.

À l'issue de cette période de guidance, l'utilisateur pourra soit être dirigé vers une formation qualifiante, soit vers la recherche active d'emploi ou encore vers un emploi (emploi d'insertion ou secteur privé).

2. Le pôle Emploi :



Ce pôle est composé de quatre agents : trois agents d'insertion et un prospecteur.

Le pôle Emploi assure les accompagnements des usagers lors d'une recherche active d'emploi.

Pour ce faire, différents outils sont en place : un table emploi, la simulation d'entretien d'embauche, le coaching et la sensibilisation du comportement à l'emploi.

Ce pôle intervient aussi pour la mise à l'emploi d'insertion, anciennement appelé mesure « article 60 » en effectuant la réalisation d'entretien de pré-sélection, le lien avec les utilisateurs, l'évaluation et la médiation en cas de besoin.

Le prospecteur a pour mission de développer des partenariats avec des entreprises privées afin de conclure une convention entre le CPAS et l'entreprise afin que celle-ci devienne utilisateur de la mesure « emploi d'insertion ».

Les objectifs pour 2021 sont :

- Augmenter l'activité au regard des exigences légales et régionales afin d'arriver à 10% du nombre de bénéficiaires du RIS mis à disposition sous contrat d'emploi d'insertion.
- Prévoir conformément à l'Arrêté du Gouvernement de la Région Bruxelles-Capitale qui organise la mesure « Article 60 » comme un emploi d'insertion des accompagnements qui ont pour but de déployer les compétences du bénéficiaire et de maximiser ses chances sur le marché de l'emploi via :

- Un accompagnement professionnel. Cet accompagnement implique la formation du travailleur à l'emploi qu'il occupe ou le développement de son autonomie dans une perspective de transition vers un emploi durable et de qualité ;
- Un accompagnement social. L'objectif est ici de permettre au bénéficiaire de s'adapter au mieux à l'environnement de travail (procédures de travail et communication avec les intervenants).

En 2020, le service a été renforcé d'une assistante administrative afin d'apporter un soutien administratif supplémentaire (tenue de tableaux, préparation des contrôles de l'organe subsidiant, préparation de fardes pour les usagers, etc.).

4.7 Activation Sociale

Le législateur a prévu la possibilité de déroger à l'obligation de prouver sa disposition à travailler pour raison de santé et d'équité. Cette dérogation est proposée au Comité Spécial du Service Social sur base d'un bilan social réalisé par un travailleur social.

Le service Activation sociale est composé de deux travailleurs sociaux.

Ce service propose un accompagnement spécifique pour les usagers les plus éloignés du marché du travail et suit également le public analphabète. L'objectif est de rompre l'isolement social en réinvestissant le champ social.

Un panel d'outils et de partenariats ont été mis en place au travers des accompagnements individuels et des modules collectifs.

Le suivi des bénéficiaires de ce service est évalué tous les ans. L'objectif final restant de pouvoir aider les personnes à réinvestir le marché de l'emploi.

Avec la crise du coronavirus, le service Activation a dû suspendre ses activités collectives et mettre une énergie importante pour garder le contact avec un public très fragilisé et parfois très isolé.

Les années à venir seront l'occasion, si la situation le permet, de reprendre les accompagnements collectifs qui permettent de créer du réseau, de l'entraide et une dynamique positive pour les bénéficiaires. Après plusieurs années d'utilisation, une mise à jour des outils utilisés par les travailleurs sociaux sera aussi à l'ordre du jour.

4.8 Logement

La cellule Logement a pour mission de favoriser et faciliter l'accès et le maintien, pour les bénéficiaires du CPAS, à des logements décents, adaptés et à des loyers abordables.

Elle se compose de trois assistantes sociales et d'un éducateur logement à temps plein et est supervisée par une coordinatrice mi-temps.

La cellule Logement propose une méthodologie et cinq trajets d'accompagnement, ainsi que de nombreux outils pour les soutenir :

- La recherche d'un logement adapté ;
- L'accompagnement administratif et psychosocial lors de l'entrée en logement ;
- Le maintien et l'éducation au logement (gestion d'un ménage, prévention d'une expulsion, médiation avec le propriétaire, lutte contre l'insalubrité) ;
- L'insertion par le logement pour des publics très précarisés ;
- La gestion des situations d'urgence.

Des collaborations étroites ont été nouées en interne avec les services du CPAS, mais également avec les partenaires clés de la commune : services communaux, AIS, logements sociaux.

Depuis sa création, le public suivi par le service Logement est en constante augmentation.

Les besoins en termes de recherche de logement sont bien présents mais s'accompagnent régulièrement d'autres demandes telles que :

- Besoins en termes « d'éducation au logement » d'usagers moins autonomes ;
- Besoins de suivis très soutenus et sur mesure de certains usagers (sans abris, addictions) ;
- Besoins de logements adaptés et de soutiens de famille monoparentale ;
- Sous-utilisation de certains mécanismes d'aide aux logements (allocation de loyer, allocation de relogement etc.) mais également de suivis sociaux (adresses de références, garanties locatives, etc.).

En 2020, la crise Covid et ses conséquences (perte de revenus, isolement) ont exacerbé les situations de précarité de nos usagers et par conséquent leurs difficultés.

En 2021, nous poursuivrons les projets entamés en 2020 tout en mettant l'accent sur les mécanismes d'insertion par le logement comme outil puissant de prévention à l'exclusion sociale des publics les plus vulnérables. Nous pensons ici aux personnes sans abri et/ou aux femmes seules avec plusieurs enfants.

En ce sens, la cellule Logement continuera de travailler sur 3 axes :

1. Étoffer et spécialiser le service :

En 2021, la cellule logement accueillera un 3^e assistant social pour répondre à l'augmentation du volume d'activité et recentrer le travail des assistants sociaux sur certaines démarches sociales spécifiques au logement :

- Instruction par le service social des garanties locatives et art. 35 ;
- Transfert systématique des personnes inscrites en adresse de référence au service Logement ;

- Optimisation des mécanismes d'aide au logement (allocation de loyer, allocation de relogement).

2. Poursuivre la spécialisation des accompagnements d'insertion par le logement :

La cellule Logement poursuivra également la spécialisation de ses accompagnements :

- Accompagnement des sans-abris : création d'un dispositif d'insertion par le logement via les logements de la convention art. 35 et accompagnement par les équipes du SMES (Housing First) et du service logement ;
- Accompagnement des familles monoparentales précarisées : création d'un dispositif d'insertion par le logement via les logements de transit et/ou de la convention art. 35 et AIS et accompagnement par le service Logement et tout autre service pertinent ;
- Consolidation des collaborations avec l'Habitation Moderne pour favoriser la prévention des expulsions.

3. Augmenter l'accès au logement :

- Poursuite de la convention de collaboration avec la société de logements sociaux l'Habitation Moderne (10 logements /an) ;
- Mise en œuvre de la nouvelle convention de partenariat avec l'Agence immobilière sociale (AIS) de Woluwe-Saint-Lambert mais également d'autres AIS sur Bruxelles (2 logements/an).

4.9 Energie

La cellule Énergie a pour mission de soutenir et conseiller les usagers en matière d'énergie en vue de limiter leur consommation d'énergie et de ce fait leurs factures.

Toute personne aidée par notre centre peut en bénéficier.

Pour concrétiser ces missions, quatre types d'accompagnements sont prévus :

- Volet administratif : accompagner les usagers dans leurs démarches administratives en matière d'énergie (choix d'un fournisseur, obtention du tarif social, etc.) ;
- Volet éducatif : améliorer les réflexes en termes de consommation (utilisation rationnelle de l'énergie) ;
- Volet infrastructure : améliorer les équipements et conditions de logement ;
- Volet financier : assistance avec une prise en charge financière en matière d'énergie.

Ces accompagnements sont assurés par un conseiller Énergie actuellement à 3/4 temps.

Cette activité ainsi que la rémunération du conseiller énergie sont subsidiées intégralement par les subsides fédéraux et régionaux « gaz et électricité ».

En 2019 et 2020, l'objectif principal de la cellule Énergie a été d'optimiser l'offre d'accompagnement en matière d'énergie. Plusieurs mesures ont été adoptées en ce sens :

- Structurer le trajet d'arrivée des usagers depuis la première ligne vers la cellule ;
- Rendre obligatoire l'intervention du conseiller en énergie auprès de tout usager ayant fait une demande de remboursement d'une facture d'énergie ;
- Améliorer la visibilité et les collaborations du service en interne et en externe (communication, flyers, collaboration avec l'Habitation Moderne, etc.).

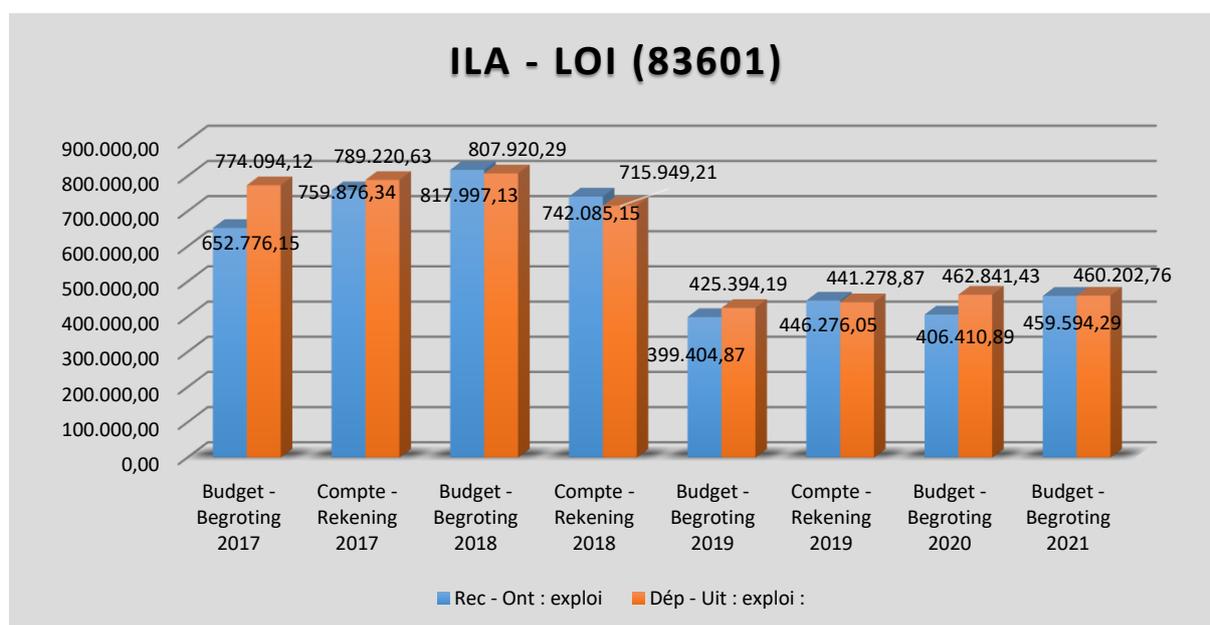
Ces mesures se sont traduites par une augmentation du volume d'activités et du nombre d'accompagnements par la cellule Énergie.

Au regard de ce travail de réorganisation mais également de la hausse de tarification en matière de gaz et d'électricité, cette évolution devrait se poursuivre en 2021.

De ce fait, en 2021 nous souhaitons étoffer l'offre d'accompagnement préventif en matière d'énergie par la mise en place de nouvelles lignes de conduite et de mesures concrètes :

- Entretien de chaudières ;
- Achats d'équipements électroménager performants énergétiquement ;
- Activité collective « eau » ;
- Capsules vidéo sur les gestes d'utilisation rationnelle de l'énergie.

4.10 Initiative locale d'accueil



L'initiative Locale d'Accueil (ILA) héberge et aide les demandeurs d'asile, le temps qu'il soit statué sur leur demande d'asile, ainsi que des personnes ayant obtenu le droit de séjour. Dans ce cadre, elle les accompagne dans leurs premières démarches d'insertion en Belgique : d'une part, pour trouver, en collaboration avec la cellule Logement, un premier logement et d'autre part, pour assurer leur inscription dans le CPAS compétent.

Cette initiative est organisée en partenariat avec FEDASIL.

Elle a une capacité de 32 places réparties dans six appartements situés dans le parc de logement sociaux Galaxies de la SISP¹ l'Habitation Moderne.

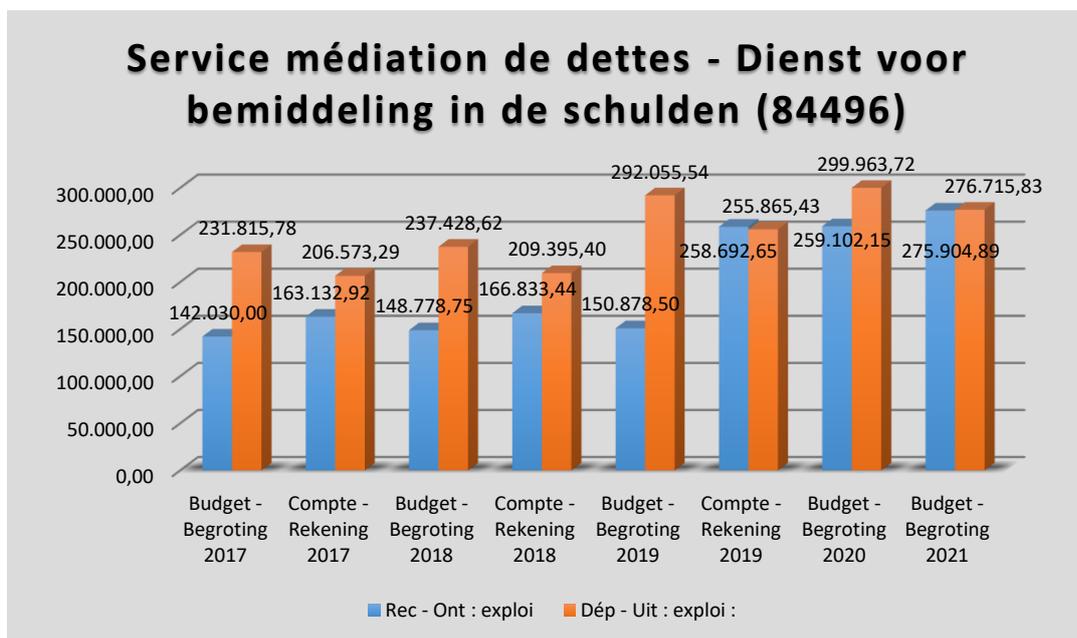
Ces appartements sont entièrement équipés et gérés par le CPAS.

L'accompagnement social et éducatif est assuré par un assistant social et un éducateur. Un coordinateur à mi-temps assure la supervision et la coordination de l'activité.

L'activité de l'ILA est constante et stable. De ce fait, le budget proposé pour les années à venir est envisagé dans la continuité de celui de 2020.

¹ SISP : Société Immobilière de Service Public

4.11 Médiation de Dettes



Le service de Médiation de Dettes organise un accompagnement social, juridique et budgétaire des personnes confrontées à une difficulté passagère face à une dette ou lors d'une situation de surendettement plus durable.

Il est susceptible d'intervenir auprès des bénéficiaires de deux manières différentes :

- Soit par le biais d'une médiation amiable ;
- Soit par le biais de la procédure de requête en règlement collectif de dettes.

Le travail effectué au sein de ce service vise, dans tous les cas, à :

- Encourager le demandeur à retrouver une autonomie totale dans la gestion de son budget ;
- Sensibiliser la personne endettée quant à l'importance d'instaurer et de maintenir un équilibre budgétaire, et ce, même après l'apurement total de l'ensemble des dettes ;
- Sortir de la situation d'endettement.

Les missions du service sont notamment assurées par différents outils :

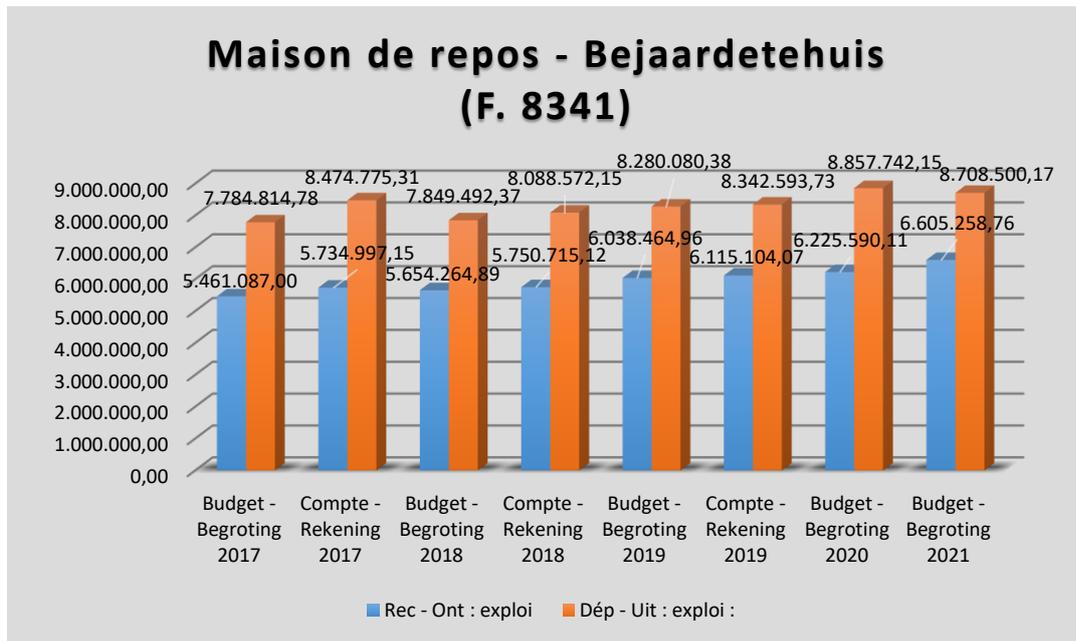
- Suivi individuel par un assistant social ;
- La possibilité d'ouvrir un compte de gestion dans le cadre de la guidance budgétaire en place ;
- Le logiciel régional de médiation de dettes et la participation du service au user club afin d'améliorer le logiciel ;
- La participation du service aux réunions d'intervision organisées par le Centre d'appui aux services de médiation de dettes.

Le service de Médiation de Dettes assure sa mission auprès de toute personne habitant la commune qui en fait la demande, et ce, quelle que soit la nature de ses revenus (RIS, salaire, pension, etc.)

L'équipe est actuellement composée de quatre assistants sociaux et d'un juriste à mi-temps.

Étant donné la crise sanitaire, il est fort probable que le nombre de nouvelles demandes de suivi auprès du service de Médiation de Dettes augmente considérablement en 2021.

4.12 Home Saint-Lambert



Le Home Saint-Lambert a une capacité d'accueil de 130 résidents : 60 MRS² et 70 MR³. Un dossier pour obtenir la reconversion de 10 MR en 10 lits MRS a été introduit auprès d'Iriscare. Le ratio MR/MRPA est en effet financièrement pénalisant.

Comme c'est le cas pour toutes les maisons des repos (et de soins), la vague épidémique du Covid-19 touche le Home Saint-Lambert depuis mars 2020. Grâce aux méthodes de travail et à l'organisation mises en place depuis quelques années, le Home a été capable de réagir rapidement et efficacement face à l'épidémie et à son rebond. Afin de continuer à protéger au mieux les résidents, l'investissement humain et budgétaire en 2021 devra être maintenu voire accru. Dès lors, un encadrement en personnel soignant et paramédical au-dessus des normes Inami/Iriscare, du matériel de protection en suffisance, une attention permanente au respect par l'équipe soignante des bonnes pratiques en matière d'hygiène, mais aussi un management performant, seront encore nécessaires.

Les besoins en personnel en 2021 restent basés sur l'étude de staffing menée en 2018 et qui a permis de déterminer les normes d'encadrement nécessaires pour assurer une prise en charge efficiente des résidents. Une nouvelle étude (basée notamment sur un benchmarking) de septembre 2020 établit que le ratio « coût du personnel soignant par lit » est similaire voire inférieur aux meilleurs établissements publics bruxellois qui présentent le même profil en terme de lits MR/MRS. Néanmoins, afin d'accroître encore notre efficacité, certaines tâches confiées actuellement au personnel soignant en matière logistique ou hôtelière pourraient être réaffectées à du personnel moins qualifié. De même, la possibilité d'intégrer dans l'équipe du Home Saint-Lambert un nombre plus important d'aides-soignants en emploi d'insertion pourrait être réalisée à partir de 2021.

Grâce à un financement Maribel obtenu en 2020, le Home pourra désormais fonctionner avec une logopède mi-temps et un psychologue temps plein. La logopède permettra de travailler le risque de dénutrition qui guette particulièrement les résidents en situation de grande dépendance ou désorientés dont le nombre augmente et continuera à augmenter au Home Saint-Lambert.

² MRS = maison de repos et de soins

³ MR = maison de repos

Si les aspects liés aux soins devront être de plus en plus prégnants dans les MR-MRS, l'aspect humain mobilisera aussi nos efforts. Les décès par « glissement » liés au confinement des résidents pendant la vague épidémique de Covid-19 a montré l'importance de disposer à l'avenir d'un psychologue en plus du poste de référent pour la démence.

Le plan Horizon 2020 se terminera en fin d'année. Pour rappel, pendant deux ans un travail considérable a été mené avec l'ensemble du personnel soignant et paramédical sur 5 axes :

- L'amélioration des soins de base ;
- L'amélioration des soins techniques ;
- Un meilleur accompagnement des résidents en fin de vie ;
- L'amélioration du circuit du médicament ;
- La bienveillance du personnel vis-à-vis des résidents.

En vertu du principe d'amélioration continue, ces thèmes resteront au cœur des préoccupations des équipes du Home Saint-Lambert.

Les formations (en collaboration avec des partenaires extérieurs dont les Cliniques Universitaires Saint-Luc) et l'évaluation de nos procédures en matière d'hygiène, particulièrement en situation de crise, constitueront une priorité.

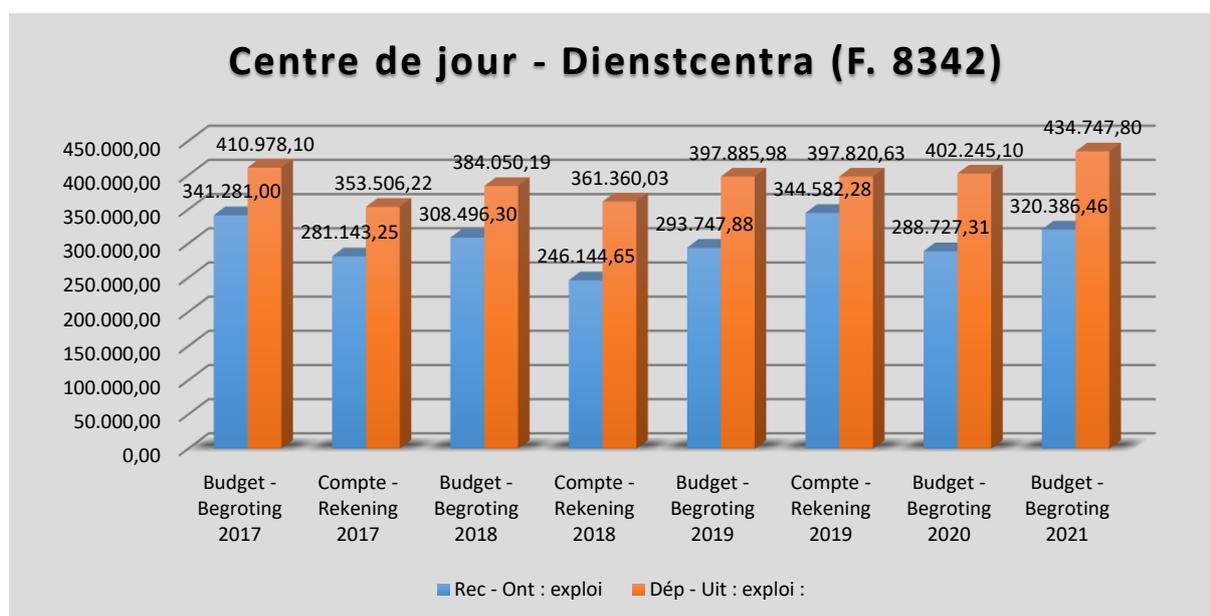
L'adaptation de nos charriots de soins aux PC portables, permettant de signer et valider directement les soins et médicaments prescrits à la sortie des chambres, constituera une seconde priorité (diminution du risque d'erreur).

Le Home continuera à se doter de nouveau matériel ou à renouveler le matériel obsolète permettant de continuer à accueillir dans les meilleures conditions des résidents plus dépendants et pour lesquels aucune alternative à la maison de repos et de soins, parmi les services (aide à domicile, court séjour, flats-services...) qu'offrent le CPAS et la commune, n'est possible.

Quelques travaux de rafraîchissement de peinture seront effectués en 2021 dans les ailes qui ne bénéficieront pas des travaux liés à l'arrimage de notre Centre de Court Séjour.

Enfin, il sera important de veiller à stabiliser le management tant au niveau de la direction que des infirmiers-chefs en leur garantissant un environnement professionnel valorisant. La création d'une fonction de responsable de l'équipe paramédicale - en remplacement d'un poste d'infirmier-chef - constituera également un objectif pour 2021.

4.13 Centre de soins de jour – La Colline



Agréé pour 15 personnes, le centre de soins de jour accueille quotidiennement dans un encadrement médicalisé et sécurisé (infirmière, logopède, aides-soignantes) des personnes dont la plupart sont atteintes d'une pathologie gériatrique (maladie d'Alzheimer et autre type de démence, maladie de Parkinson, prise en charge post-AVC, etc.)

Le centre propose à ses utilisateurs des activités et des soins dans le but de :

- Aider les personnes âgées dépendantes à maintenir leurs capacités résiduelles, tant physiques que cognitives ;
- Stimuler l'autonomie de chacun ;
- Maintenir la socialisation des personnes âgées dépendantes.
- Soutenir le maintien à domicile ;

Le centre offre également un accompagnement des aidants proches dans leurs démarches et recherches d'aide et soutien pour leur quotidien.

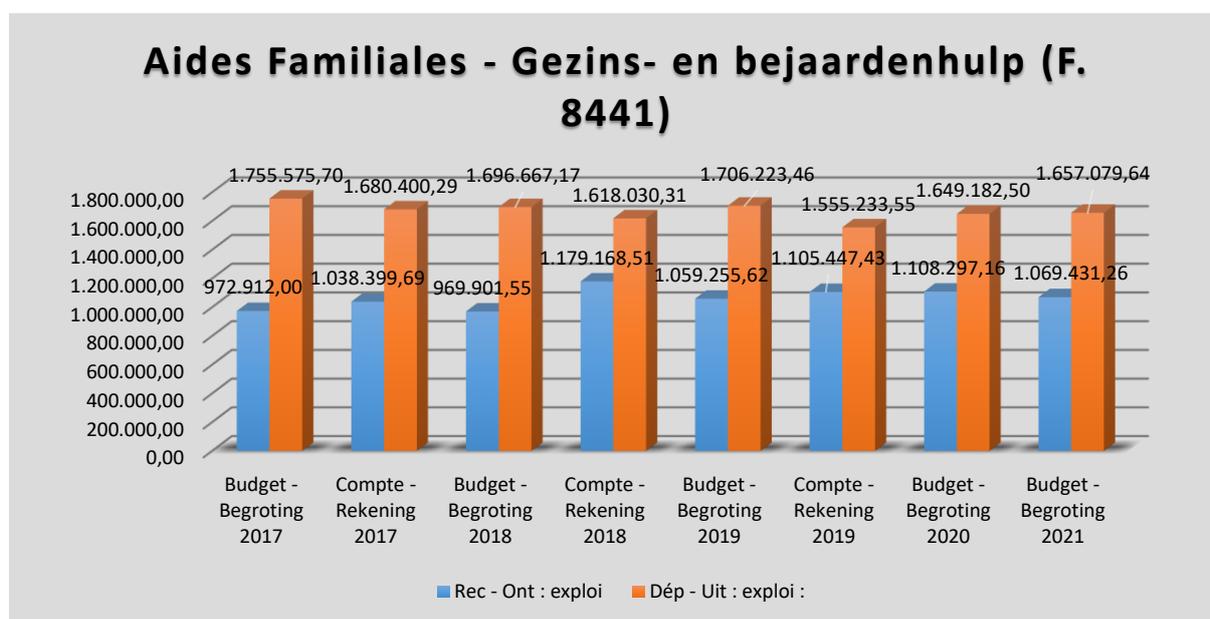
La Colline constitue par conséquent une alternative à l'institutionnalisation en maison de repos.

La Colline a dû fermer durant 5 mois et demi et sa réouverture en août 2020 n'a été autorisée par Iriscare qu'avec une capacité d'accueil réduite et des règles sanitaires très strictes.

Le centre de soins de jour « La Colline » espère pouvoir retrouver sa pleine capacité pour accueillir des personnes désorientées qui ne peuvent rester à domicile en journée. Sans cette structure, la famille de ces personnes n'aurait d'autre choix que le placement en maison de repos.

En 2021, la Colline continuera à fonctionner dans le respect des normes de financement IRISCARE.

4.14 Service d'Aide à Domicile



Ce service assure l'aide au maintien à domicile et à l'autonomie des personnes vivant chez elles et en collectivité à l'Antenne Andromède.

Pour rappel, ce service fonctionne et est financé selon le système de contingent.

Chaque année, les ministres du Collège de la Commission Communautaire Commune, compétents en matière d'aide aux personnes, déterminent, pour chaque service agréé d'aide à domicile, un nombre maximum d'heures de prestations admises à la subvention pour les aides familiaux, dénommé le contingent.

Les contingents se calculent sur la base du nombre d'heures subventionnées dans chaque service au cours de l'année précédente, multiplié par un coefficient fixé par les Ministres.

L'aide à domicile qui est assurée par du personnel qualifié (aides familiaux) est un dispositif indispensable pour les habitants fragilisés de Woluwe-Saint-Lambert.

La problématique par exemple des maladies chroniques invalidantes et des pathologies psychiatriques touchent une part croissante des habitants.

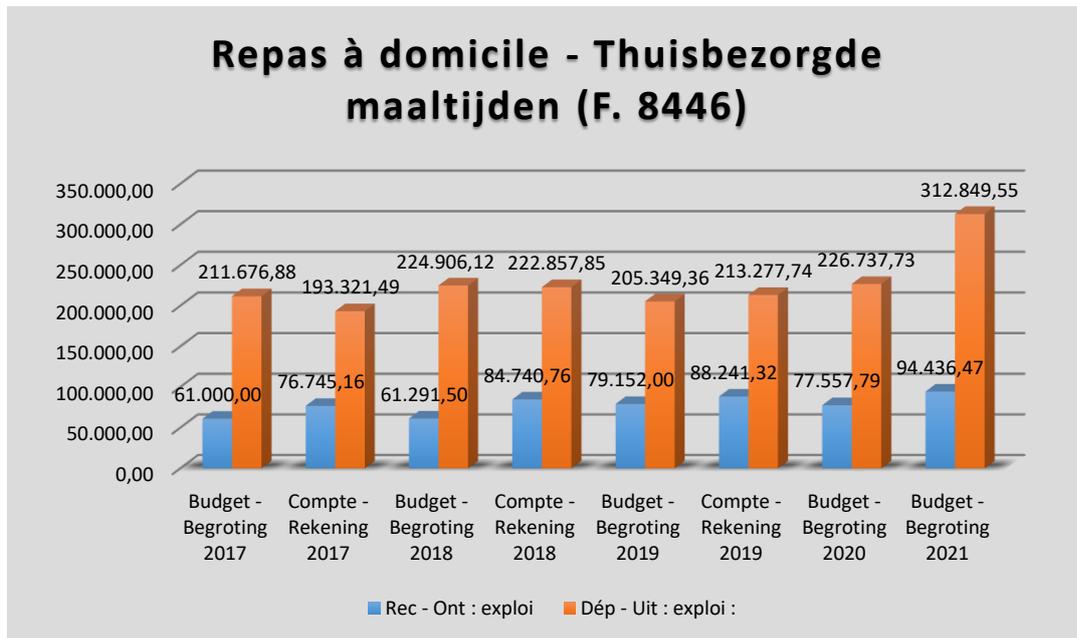
Pour les personnes âgées, l'aide à domicile apparaît comme la seule alternative à l'entrée précoce et non souhaitée en maison de repos. Pour les personnes fragilisées du point de vue psychique, le maintien à domicile accompagné permet d'éviter la multiplication des séjours hospitaliers et de garder une certaine qualité de vie sociale.

Lors du confinement, certaines personnes ont, par peur du Coronavirus, interrompu temporairement le recours au service d'Aide à Domicile. Grâce à l'accompagnement essentiel que ce service procure aux personnes fragilisées, les demandes ont ensuite repris.

L'encadrement en personnel restera identique aux années précédentes afin d'une part d'atteindre le contingent (et répondre aux besoins de la population) et d'autre part de répondre aux normes d'agrément.

Le projet GapMobil (utilisation des nouvelles technologies à domicile via smartphone) n'a pu aboutir en 2020. Il constitue un projet interservices qui associe les départements ICT (chef de projet), GRH (modification de règlement de travail), DECOBU (facturation des prestations) et les Établissements et Services de Soins (utilisateur final).

4.15 Repas à domicile



Le CPAS développe également, en collaboration avec l'association chapitre 12, Wolu-Facilities, un service de repas à domicile.

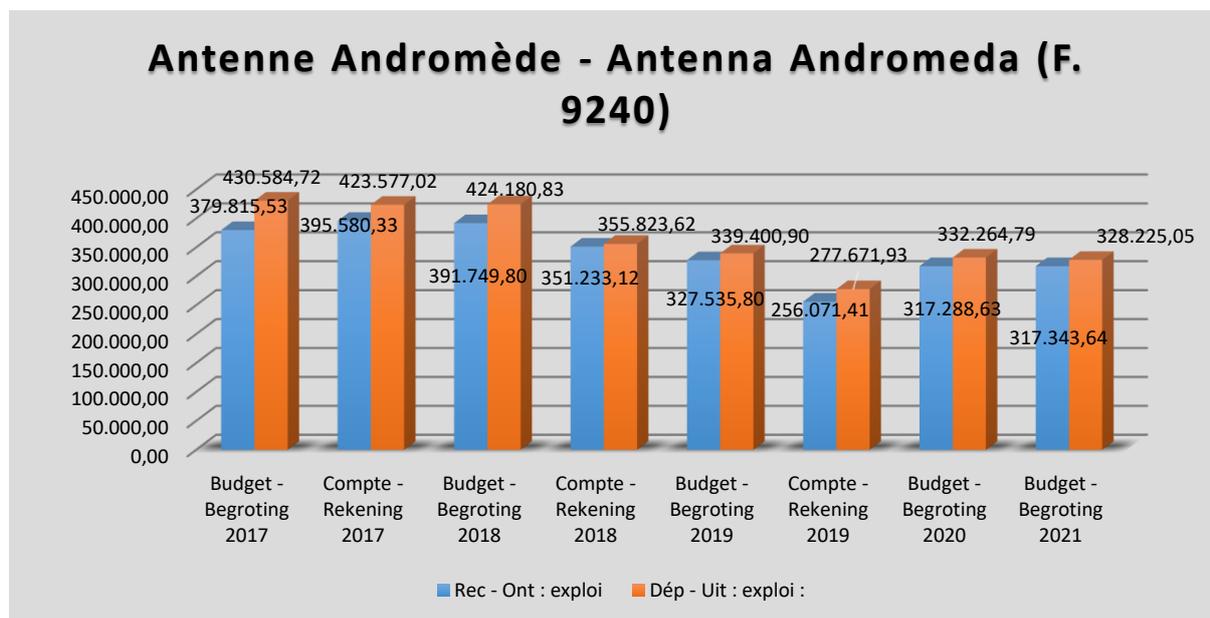
Le service de repas en liaison chaude continuera à s'adresser aux personnes, qui pour des raisons financières ou pour des questions liées aux régimes alimentaires spécifiques, ne peuvent se fournir ailleurs.

Depuis la vague épidémique de Covid-19 en mars et avril 2020 durant laquelle le service a continué à fonctionner en pleine capacité, les demandes ont sensiblement augmenté. Une réorganisation du service est menée en 2020 afin de répondre à ces demandes, si possible encore en 2020, et dans tous les cas en 2021.

Celle-ci se fera sans augmentation importante du personnel et sans augmentation du charroi (une camionnette).

La camionnette existante sera remplacée dans le cadre d'un nouveau contrat de leasing.

4.16 Antenne Andromède



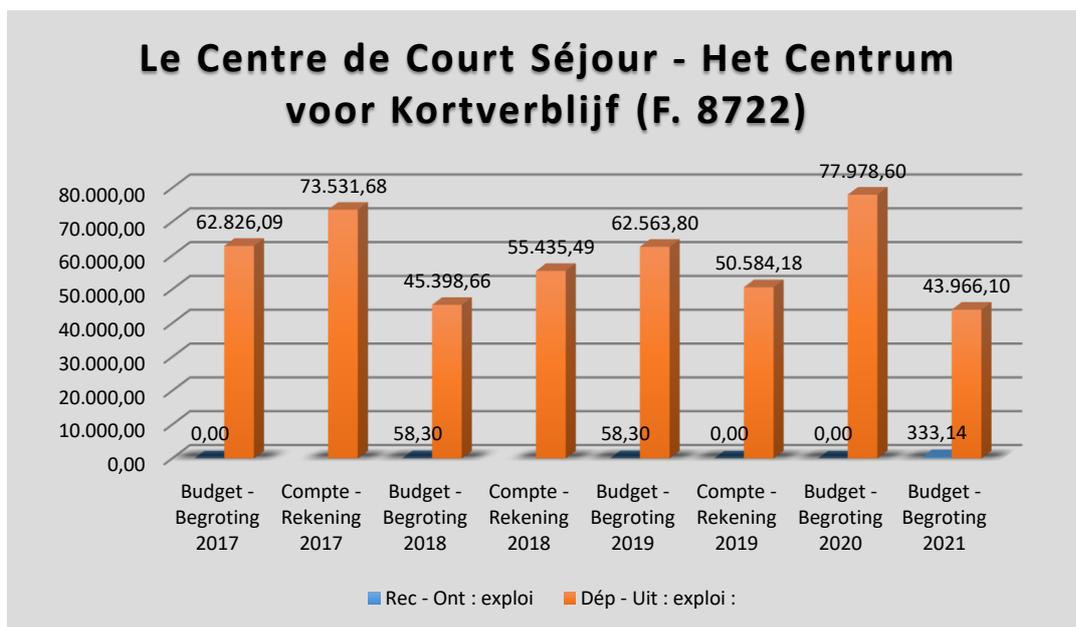
Alternative au placement en maison de repos, l'Antenne Andromède se compose de domiciles privés collectifs hébergeant un maximum de trente personnes dans six appartements dotés chacun d'infrastructures collectives et de cinq chambres individuelles.

Ce projet reconnu fêtera en 2021 ses 40 ans d'existence. Ce sera l'occasion de célébrer ce projet dont la pertinence reste intacte.

Son mode de fonctionnement (qui été réorganisé en 2018) et son encadrement resteront inchangés.

L'état des bâtiments qui hébergent le projet et les charges locatives, qui sont en constante augmentation, sont cependant une préoccupation. Le déménagement des appartements dans un bâtiment répondant aux normes actuelles de confort et dans un environnement sécurisé, voire leur intégration dans un projet intergénérationnel plus ambitieux, constitue par conséquent une priorité pour 2021.

4.17 Centre de Court Séjour



Le Centre de Court Séjour est la structure d'accueil temporaire pour personnes âgées que le CPAS est en train de mettre sur pied. Il pourra abriter 22 résidents qui auraient besoin d'avoir un accompagnement soignant pendant quelques semaines ou afin de soulager pour quelques temps les aidants proches des personnes âgées.

La réduction des durées de séjour dans les hôpitaux d'une part et la nécessité d'offrir des alternatives à l'institutionnalisation en maison de repos renforcent le besoin de développer une telle structure de court séjour. Notre centre pourra également répondre au développement du « middle care⁴ » en région bruxelloise.

Le CPAS a obtenu en 2017 une promesse de financement nécessaire à la construction d'un Centre de Court Séjour de 22 lits MRPA⁵ auprès du Collège Réuni de la Commission Communautaire Commune qui a intégré ce projet dans son plan de financement pluriannuel 2017-2023.

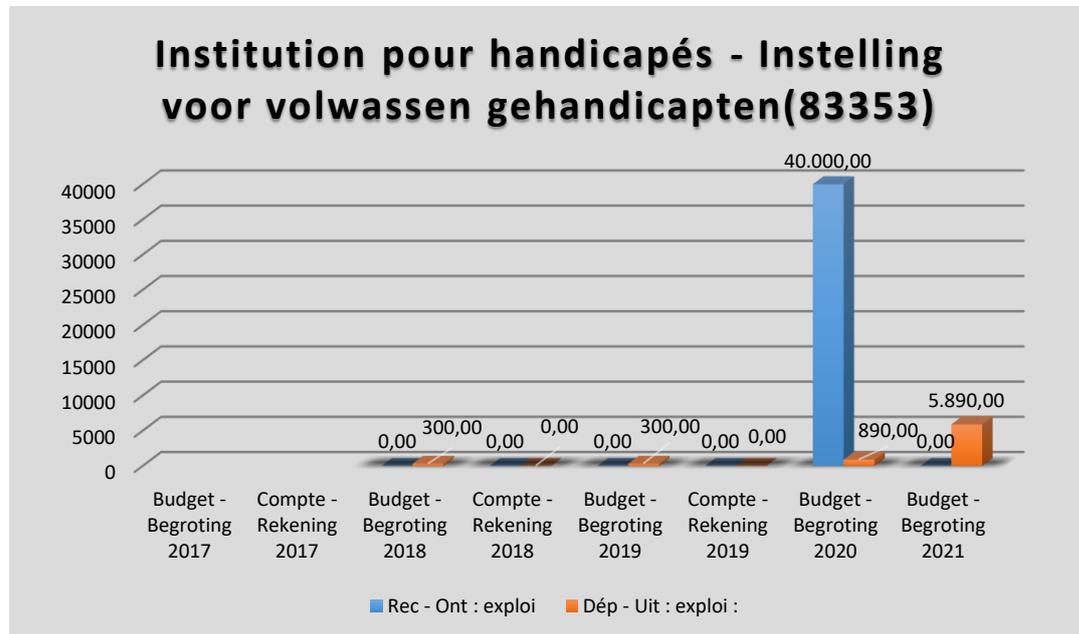
2021 correspondra au démarrage des travaux qui sont prévus pour 18 mois.

⁴ Le middlecare se définit comme suit : des missions de soins dans un lieu d'accueil et d'hébergement extra-hospitalier où les besoins physiques, psychologiques, sociaux et existentiels des patients et de leurs proches peuvent être pris en charge (selon une définition donnée par la Secrétaire d'État Cécile Jodoigne en commission parlementaire le 12/3/2019)

⁵ MRPA = maison de repos pour personnes âgées

4.18 Mise en place de nouveaux projets d'aide aux personnes âgées

1. Centre d'hébergement pour personnes handicapées



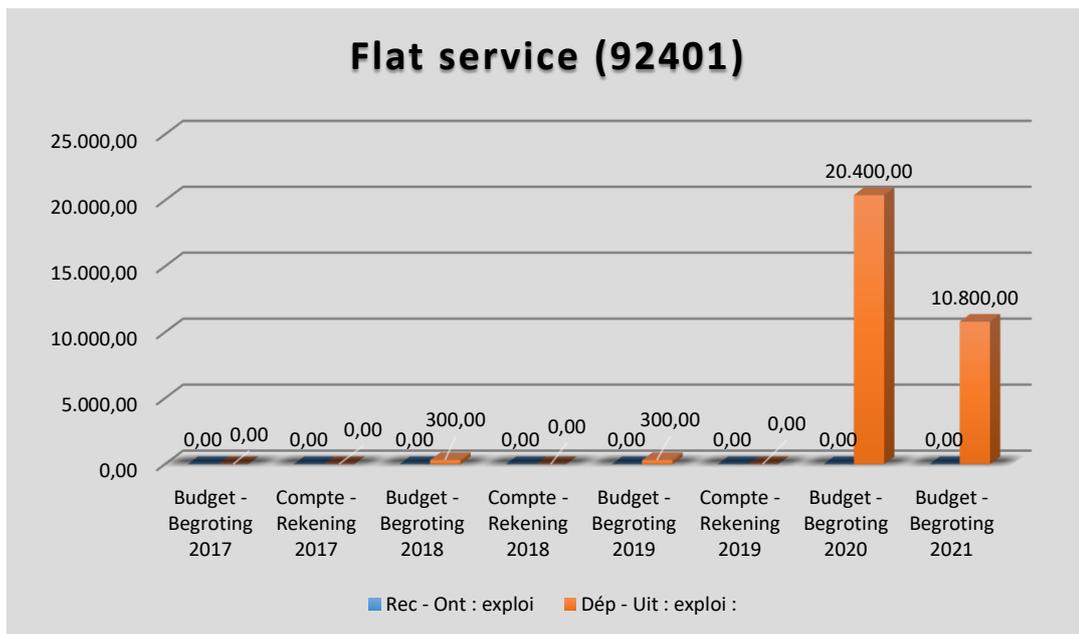
Par arrêté du 19/12/2019, le Collège Réuni de la Commission Communautaire Commune a octroyé une subvention pour le financement des travaux pour la création d'un centre pour les personnes handicapées vieillissantes.

Ce centre qui fera office de centre d'hébergement et de centre de jour aura une capacité de 20 places. Il répondra, du moins partiellement, au manque criant et de plus en plus problématique de structures adaptées pour accueillir des personnes handicapées mentales vieillissantes. Ce futur établissement pourra opportunément se construire sur le terrain sis Charrette n°15.

Afin de ne pas perdre cette subvention de la Commission Communautaire Commune, il faudra lancer la procédure pour désigner l'auteur du projet en 2021.

Au lieu de recourir à une assistance à maître d'ouvrage, une collaboration avec l'équipe de Maître architecte de la Région de Bruxelles-Capitale est prévue.

2. Flats-services



Le CPAS a obtenu fin mars 2019 de la SLRB une promesse de subvention pour la construction de 15 flats-services. Ces flats pourront se construire à l'arrière du Home Saint-Lambert (au niveau de l'avenue du Capricorne) et entrer ainsi en liaison fonctionnelle avec notre MR-MRS.

La construction de studios appliquant des loyers moyens viendra fort utilement compléter l'offre de logements pour seniors et offrir de réelles alternatives à l'entrée précoce en maison de repos.

Une fois la convention fixant les modalités de la collaboration signée entre le CPAS et la SLRB, cette dernière pourra prendre en 2021 la maîtrise de l'ouvrage et lancer la procédure pour désigner l'auteur du projet.

5 SERVICE D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prévoit pour 2021 des recettes par emprunt de 6.055.474,26€, par prélèvements de 90.504,37€ et par subside de la Fondation GOMMERS de 10.000,00€ pour une dépense d'investissements de 6.155.978,63€.

- les investissements : 6.155.978,63€

Fonction - Functie	Articles de dépenses Artikelen uitgaven	Articles de recette Artikelen ontvangsten	Libellé - Bewoordingen	Montant au budget 2021 - Bedrag begroting 2021	Mode de financement - Financiering	Durée de l'emprunt - leningstijds
1040	Administration centrale - Centrale administratie					
	74100/55	96100/51	2 bureaux base + 1 bureau direction SECR	7.048,25	Emprunt - Lening	10
	74100/55	96100/51	2 bureaux base DECOBU	3.327,50	Emprunt - Lening	10
	74100/55	96100/51	1 bureau base sécurité RH + 1 bureau base nouveau recrutement + 1 bureau réglable en hauteur	3.726,80	Emprunt - Lening	10
	74200/55	96100/51	Decobu (3 kit pc) + RH (1 kit directrice+1 kit pc nouveau recrutement) + SECR (1 kit pc stagiaire, adjoint) + 1 kit pc sécurité	14.500,00	Emprunt - Lening	5
	74200/55	96100/51	Développement site internet et réseaux sociaux	10.000,00	Emprunt - Lening	5
	74200/55	96100/51	Flash appareil photo - service communication	1.200,00	Emprunt - Lening	5
	74200/55	96100/51	Matériel divers (docking/hdmi) + Machine mise sous pli	6.000,00	Emprunt - Lening	5
	74200/55	96100/51	Téléphonie (achat de nouveaux téléphones)	500,00	Emprunt - Lening	5
1240	Patrimoine privé - Privaat patrimonium					
	71200/51	96100/51	Honoraires Architecte RELIEF: suivi Chantier ROODEBEEK -> prévision EA architect	69.000,00	Emprunt - Lening	5
	72200/56	96100/51 & prélèvements	Travaux de Rénovation - ROODEBEEK	300.000,00	Emprunt - Lening	20
	72300/56	96100/51	Mise en conformité du bâtiment	20.000,00	Emprunt - Lening	10
	74100/55	96100/51	Equipement bureau salle de réunion+ chaises visiteurs	11.567,60	Emprunt - Lening	10
1310	Service facilitaire - Facilitaire dienst					
	74100/55	96100/51	1 table réglable + 1 chaise ergo + 2 blocs tiroirs	1.290,00	Emprunt - Lening	10
	74200/55	96100/51	Claviers, écrans, licences variées, 2 ups, matériel téléphonique, 5 kits pc, 1 Switch, 1 firewall, bornes wifi G98, changement des cartes téléphoniques, serrures online, mise en place du télétravail	52.000,00	Emprunt - Lening	5
8320	Aide sociale - Sociale bijstand					
	74100/55	96100/51	1 kit bureau + 2 chaises visiteurs	1.783,75	Emprunt - Lening	10
	74100/59 LOG		2 kits de - Lits, matelas, garde-robe, table de nuit, chaises, fauteuils, table à manger, table basse, meuble TV	9.293,60	Emprunt - Lening	5
	74100/57 LOG		Equipement de mobilier de cuisine	4.000,00	Prélèvement - Overboekingen	

	74200/52 LOG		2 TV et décodeurs	1.000,00	Prélèvement - Overboekingen	
	74200/55	96100/51	5 kits pc entretiens, 2 Switch, 5 kit pc nouveaux recrutements SSPL, 1 kit pc & smartphone Coordination sociale, Projet accueil	47.500,00	Emprunt - Lening	5
	74200/56 LOG	0600/99500/52	Fer à repasser	50,00	Prélèvement - Overboekingen	
	74200/57 LOG	0600/99500/52	2 kits électro (Frigo, cuisinière, hottes, filtre à charbon, micro-ondes, surgélateur)	6.000,00	Emprunt - Lening	10
8341	HSL - SLT					
	71200/51	96100/51	Honoraire d'architecture (et Bureau d'étude) - Ascenseur technique Aile F - Cuisine + signalétique globale int/ext	65.700,00	Emprunt - Lening	5
	72200/56	96100/51	Montant prévisionnel des travaux COURT SEJOUR - ETAU/ESS - création de 22 places	1.608.020,00	Emprunt - Lening	20
	72300/53	96100/51	Maintenance du bâtiment - Mise en conformité - Remplacement/entretien & réglage (contrat) châssis et stores - rénovation des couloirs - signalétique - 2 unités de climatisation - Contrat mise en conformité HVAC - Mise en conformité Gaz	593.000,00	Emprunt - Lening	10
	74100/55	96100/51	1 bureau de direction + 1 kit bureau base pour B105	5.384,50	Emprunt - Lening	10
	74100/59	96100/51	Restaurant HSL 60 places - 1 kit de Tables + chaises	24.546,06	Emprunt - Lening	5
	74100/59	96100/51	Restaurant HSL 25 places - 1 kit de tables + chaises	9.883,04	Emprunt - Lening	5
	74100/59	96100/51	Lits médicalisés MRS	66.450,00	Emprunt - Lening	5
	74200/55	96100/51	Remplacement matérieu déféctueux, 10 écrans chaîne interactif, 6 Switch, 3 kits pc infir chef, 3 kit nouveau recrutement	56.500,00	Emprunt - Lening	5
	74200/56	96100/51	Charriot de linge, provision de matériel déféctueux, provision linge résidents (bavoirs, draps)	7.400,00	Emprunt - Lening	10
	74200/57	96100/51	Charriot café + micro-ondes + provision matériel déféctueux	3.600,00	Emprunt - Lening	10
	74200/59	96100/51	Lave pan, charriot de soins, lève-personne passif, tensiomètre électronique, Bladder-scan, provision matériel déféctueux, matériel kiné, pannes inox, urinaux inox, pieds à perfusion, saturo-mètre, support poubelle, budget sono lieu de recueillement, remplacement de 3 frigos	55.005,00	Emprunt - Lening	5
8342	Colline - De Heuvel					
	72300/23	96100/51	Rafraîchissement peinture, réparation châssis, stores coin repas	50.000,00	Emprunt - Lening	10
	74100/59	96100/51	1 kit de Tables + chaises + fauteuils Relax + Canapé	10.858,78	Emprunt - Lening	5
	74200/52	96100/51	Remplacement matériel déféctueux	500,00	Prélèvement - Overboekingen	
	74200/55	96100/51	kit sécurité (remplacement matériel déféctueux) - ERVA	8.000,00	Emprunt - Lening	5
	74200/57	96100/51	Lave-vaisselle, frigo & micro-ondes	1.300,00	Emprunt - Lening	10
83353	Institutions pour handicapés adultes - Instellingen voor volwassen gehandicapten					
	71200/51	96100/51	Honoraire d'architecture (et Bureau d'étude) CHPHA rénovation	211.200,00	Emprunt - Lening	5
83601	ILA - LOI					
	74200/52	96100/51	TV	500,00	Prélèvement - Overboekingen	

	74200/55	96100/51	Smartphone éducateur ILA	200,00	Emprunt - Lening	5
	74200/56	96100/51	Fer à repasser	50,00	Emprunt - Lening	10
	74200/57	96100/51	1 kit électro (Frigo, cuisinière, hottes, filtre à charbon, micro-ondes, surgélateur)	3.000,00	Emprunt - Lening	10
836012	Gulledelle 98					
	71200/51	96100/51	Honoraires d'architecture - création zone d'accueil + réorganisation de 2 étages + signalétique int/ext	69.500,00	Emprunt - Lening	5
	72300/53	96100/51	Maintenance du bâtiment - Mise en conformité - signalétique - 1 unité de climatisation G98 5ème étage	180.000,00	Emprunt - Lening	10
	74200/55	96100/51	Kit de sécurité SWITCH	5.000,00	Emprunt - Lening	5
8441	Aides Familiales - Gezins- en bejaardenhulp					
	74200/55	96100/51	Achat de 30 smartphones, nouvelle version gapadom (passage à Gapmobile), remplacement matériel défectueux	22.800,00	Emprunt - Lening	5
	74200/54		Ventilateurs	400,00	Prélèvement - Overboekingen	
	74200/57		Micro-ondes	300,00	Emprunt - Lening	10
84492	Service d'insertion professionnelle - Sociale en beroepsherinschakelings dienst					
	74100/55	96100/51	1 bureau base Coordination sociale	1.663,75	Emprunt - Lening	10
	74200/55	96100/51	DAS ISP 1 kit pc	1.500,00	Emprunt - Lening	5
84496	Service de médiation de dettes - Dienst voor bemiddeling in de schulden					
8722	Relais - Het Veer					
	72200/56	96100/51	Montant prévisionnel des travaux COURT SEJOUR - ETAU/ESS - création de 22 places	2.313.980,00	Emprunt - Lening	20
9240	Antenne Andromède - Antenna Andromeda					
	71200/51	96100/51	Honoraires d'architecture - AA - Hébergement Collectif PA neuf - CITYDEV - Création de 30 places AA	165.000,00	Emprunt - Lening	5
	74100/59	96100/51	Lit médical, matelas, tables de nuit, tables basse, chaises, fauteils, penderie	26.000,00	Emprunt - Lening	5
	74200/52		Remplacement TV défectueuses	1.500,00	Prélèvement - Overboekingen	
	74200/53	0600/99500/52	Aspirateurs	300,00	Prélèvement - Overboekingen	
	74200/55 AA	96100/51	Remplacement matériel défectueux	8.000,00	Emprunt - Lening	5
	74200/56	96100/51	Machine à laver, séchoirs, fer à repasser vapeur	3.600,00	Emprunt - Lening	10
	74200/57	96100/51	congélateur, grand frigo, petit frigo, friteuse, micro-ondes, grille-pains, percolateur	5.550,00	Emprunt - Lening	10
92401	Logements pour personnes âgées / FLAT SERVICE - Woningen voor bejaarden - FLAT SERVICE					
	71200/51	96100/51	Honoraires d'architecture - Résidence Service - Hébergement individuel PA neuf - Construction de 15 RS	0,00	Emprunt - Lening	5

RECETTES/ONTVANGSTEN	
	B 2021
Intervention/Tegemoetkoming	10.000,00
Aliénations/Vervreemding	-
Financement/Financiering	6.055.474,26
Prélèvement/Overboekingen	90.504,37
TOTAL/TOTAAL	6.155.978,63

DEPENSES/UITGAVEN	
	B 2021
Contributions/Bijdragen	-
Investissements/Investering	6.155.978,63
Dette/Schuld	1.790.431,97
Prélèvement/Overboekingen	-
TOTAL/TOTAAL	7.946.410,60

6 DETAIL DU SALAIRE DES EMPLOIS D'INSERTION

Le Centre applique le barème « E » lors de l'engagement du public aidé en vertu de l'article 60§7.

844921					
DEPENSES - UITGAVEN			RECETTES - ONTVANGSTEN		
11100/17	SALAIRES (hors aide sociale) - SALARIS (zonder sociale bijstand)	747.669,32	16100/01	INTERVENTIONS PARTENAIRES - PARTNERS BIJDRAGEN	953.253,20
11200/17	PECULE DE VACANCES (hors Eco soc) - VAKANTIEGELD (zonder Soc eco)	166.672,80	-11100/17	INTERVENTIONS SPP AUTRES - ANDERE POD BIJDRAGEN	-
11500/17	INTERVENTIONS PECUNIAIRE - GELDELIJKE TUSSENKOMSTEN	26.235,00	46560/05	INTERVENTIONS SPP MAJORATION – DE 25 ANS - POD BIJDRAGEN VERHOOGING - 25 JAAR	-
11700/17	ASSURANCE TRAVAIL - VERZEKERING ARBEIDSONGEVALLEN	18.935,40	46600/02	INTERVENTIONS SPP – ECO SOC - BIJDRAGEN POD SOC ECO	-
11800/17	SERVICE SOCIAL COLLECTIF - GEMEENSCHAPPELIJKE SOCIALE DIENST	-			
11900/17	SERVICE MEDICAL - ARBEIDSGENEESKUNDIGE DIENST	10.695,60			
12300/08	PRESTATIONS SERVICE MEDICAL - PRESTATIES ARBEIDSGENEESKUNDIGE DIENST	-			
12300/09	FORMATION PROFESSIONNELLE - BEROEPSOPLEIDING PERSONEEL	4.000,00			
11300/17	Cotisations patronales à l'ONSS - Werkgeversbijdragen RSZPPO	5.217,30			
03000/05	Frais de personnel administratif facturés - Kosten administratief personeel	-			
03000/13	Frais de personnel des travailleurs sociaux facturés - Gefact. Personeelskosten van de maatschappelijke werkers	122.854,54			
TOTAUX		1.102.279,96			953.253,20
8320					
DEPENSES - UITGAVEN			RECETTES - ONTVANGSTEN		
33350/05	RIS EMPLOI D'INSERTION PLUS DE 25 ANS ET MOINS DE 25 ANS - LEEFLOON INSCHAKELINGSBETREKKING + 25 JAAR EN - 25 JAAR	1.113.604,25	46550/05	INTERVENTIONS SPP EMPLOI D'INSERTION - BIJDRAGEN POD INSCHAKELINGSBETREKKING	1.113.604,25
	RIS ACTIVA - LEEFLOON ACTIVA	-		INTERVENTIONS SPP – RIS ACTIVA - BIJDRAGEN POD LEEFLOON ACTIVA	-
	RIS PTP - LEEFLOON DSP	-		INTERVENTIONS SPP RIS PTP - BIJDRAGEN POD LEEFLOON DSP	-

	RIS SINE - LEEFLOON SINE	-		INTERVENTIONS SPP RIS SINE - BIJDRAGEN POS LEEFLOON SINEŞ	-
	RIS ART. 61 - LEEFLOON ART.61	-		INTERVENTIONS SPP RIS ART.61 - BIJDRAGEN POD LEEFLON ART.61	-
	TOTAL - TOTAAL 33350/05	1.113.604,25		TOTAL - TOTAAL 46550/05	1.113.604,25
33360/05	RIS EMPLOI D'INSERTION ECO SOC - LEEFLOON INSCHAKELINGSBETREKKING SOC ECO	338.422,76	46560/05	INTERVENTIONS SPP RIS EMPLOI D'INSERTION ECO SOC - BIJDRAGEN POD LEEFLON INSCHAKELINGSBETREKKING SOC ECO	338.422,76
	TOTAL - TOTAAL 33360/05	338.422,76		TOTAL - TOTAAL 46560/05	338.422,76
33480/21	ERIS ACTIVA - EQ. LEEFLOON ACTIVA	-	46580/03	INTERVENTIONS SPP ERIS ACTIVA - BIJDRAGEN POD EQ. LEEFLON ACTIVA	-
	ERIS PTP - EQ. LEEFLOON DSP	-		INTERVENTIONS SPP ERIS PTP - BIJDRAGEN POD EQ. LEEFLON DSP	-
	ERIS SINE - EQ. LEEFLOON SINE	-		INTERVENTIONS SPP ERIS SINE - BIJDRAGEN POD EQ. LEEFLON SINE	-
	TOTAL - TOTAAL 33480/21	-		TOTAL - TOTAAL 46580/03	-
33482/21	ERIS EMPLOI D'INSERTION TUTORAT - EQ. LEEFLON INSCHAKELINGSBETREKKING OPLEIDING	-	46582/03	INTERVENTIONS SPP ERIS TUTORAT - BIJDRAGEN POD EQ. LEEFLON OPLEIDING	-
33490/21	ERIS EMPLOI D'INSERTION - EQ. LEEFLON INSCHAKELINGSBETREKKING	83.819,67	46590/03	INTERVENTIONS SPP ERIS EMPLOI D'INSERTION - BIJDRAGEN POD EQ. LEEFLON INSCHAKELINGSBETREKKING	83.819,67
	ERIS EMPLOI D'INSERTION ECO SOC - EQ. LEEFLON INSCHAKELINGSBETREKKING SOC ECO	-		INTERVENTIONS SPP ERIS ECO SOC - BIJDRAGEN POD EQ. LEEFLON SOC ECO	-
	TOTAL - TOTAAL 33490/21	83.819,67		TOTAL - TOTAAL 46590/03	83.819,67
TOTAL - TOTAAL		1.535.846,68			1.535.846,68

7 RAPPORT SUR LES DIFFERENTES FORMES D'AIDE

Le Centre assure l'information du public sur les différentes formes d'aide qu'il octroie de plusieurs manières :

- Lors des entretiens individuels assurés par les services sociaux, les personnes s'adressant au Centre disposent d'une information adaptée à leurs préoccupations ;
- Par la mise à disposition de flyers présentant les différents services assurés par le Centre ;
- Par Internet, avec un site présentant les différents services ainsi qu'un lien e-mail permettant au public d'obtenir des informations complémentaires ;
- Par un affichage au Centre et à la commune, des jours et des heures auxquels le public peut se présenter en vue d'introduire une demande d'aide sociale (art. 4 de l'AR. du 11 juillet 2002 portant règlement général en matière de droit à l'intégration sociale).

8 CONVENTION EN APPLICATION DE L'ARTICLE 61 DE LA LOI ORGANIQUE

En application de l'article 61 de la loi organique, plusieurs conventions de partenariat ont été établies entre le CPAS et différents acteurs :

« ACTIRIS » – Service public de l'Emploi – Région de Bruxelles-Capitale

L'objectif du cadre de partenariat entre les CPAS bruxellois et Actiris pour la période 2015-2020 est triple :

- Impulser une dynamique de complémentarité et de collaboration entre les CPAS et Actiris ;
- Soutenir financièrement l'action des CPAS dans l'accompagnement vers l'emploi des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale ou de l'aide équivalente (phases 1 à 4) ;
- Renforcer la transition vers l'emploi à la fin d'un contrat article 60§7.

« Article 27 » asbl

Décidée au Conseil de l'Action Sociale du 19 février 2013, cette convention a pour objet d'assurer la traduction de la langue d'origine des demandeurs d'asile hébergés à l'Initiative Locale d'Accueil vers la langue néerlandaise choisie par ces derniers, lors des entretiens assurés par le personnel social du Centre.

« Habitation Moderne » – SCRL

Une convention a été signée avec l'Habitation Moderne prévoyant la mise à disposition de candidats locataires désignés par le Centre. 10 % des logements attribuables par l'Habitation Moderne au cours d'une année (avec un maximum de dix logements) sont réservés à des bénéficiaires du CPAS. Cette convention s'inscrit dans les limites déterminées par l'article 35 de l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 26 septembre 1996 organisant la location des habitations gérées par la société du logement de la Région bruxelloise.

« FEDASIL » - Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile

Signée le 18 janvier 2001, la convention établie entre FEDASIL et le Centre a pour objet l'organisation d'une Initiative Locale d'Accueil (ILA) assurant l'hébergement de réfugiés politiques, soit dans l'attente d'une décision concernant leur demande d'asile, soit le temps nécessaire à trouver un logement sur le territoire (pour les réfugiés ayant obtenu le statut).

« AIS Woluwe-Saint-Lambert » – SCRL

Une convention a été signée avec l'AIS de Woluwe-Saint-Lambert prévoyant la mise à disposition de candidats locataires désignés par le Centre pour l'équivalent de deux logements par an. Ces deux logements sont réservés à des bénéficiaires du CPAS.

Cette convention s'inscrit dans les limites déterminées par l'article 3 de l'arrêté du 28 février 2008 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale organisant les agences immobilières sociales.

9 ANNEXES

ANNEXE : TABLEAU GLOBAL

Sub-fonction - Sub-functie	Budget - Begroting 2017	Compte - Rekening 2017	Budget - Begroting 2018	Compte - Rekening 2018	Budget - Begroting 2019	Compte - Rekening 2019	Budget - Begroting 2020	Budget - Begroting 2021	
Recettes et dépenses générales - Algemense ontvangsten en uitgaven (F. 0090)	Rec - Ont : exploi	0,00	11.736.107,17	13.074.607,87	12.889.931,81	13.178.674,00	13.262.893,98	13.356.977,45	14.785.240,14
	Dép - Uit : exploi :	0,00	41.163,33	150.000,00	110.609,32	160.200,00	17.867,67	186.700,00	187.200,00
	Solde - Saldo exploit:	0,00	11.694.943,84	12.924.607,87	12.779.322,49	13.018.474,00	13.245.026,31	13.170.277,45	14.598.040,14
	Rec- Ont : invest	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dép - Uit : invest	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde - Saldo invest:	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde - Saldo :	0,00	11.694.943,84	12.924.607,87	12.779.322,49	13.018.474,00	13.245.026,31	13.170.277,45	14.598.040,14
Fonds - Fondsen (F. 0290)	Rec - Ont : exploi	0,00	466.263,68	495.041,00	506.459,81	550.000,00	550.132,77	558.384,76	597.185,42
	Dép - Uit : exploi :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde - Saldo exploit:	0,00	466.263,68	495.041,00	506.459,81	550.000,00	550.132,77	558.384,76	597.185,42
	Rec- Ont : invest	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dép - Uit : invest	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde - Saldo invest:	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde - Saldo :	0,00	466.263,68	495.041,00	506.459,81	550.000,00	550.132,77	558.384,76	597.185,42
Administration générale - Algemene administratie (F. 1230)	Rec - Ont : exploi	1.089.719,54	1.000.100,35	947.735,30	913.668,34	1.154.607,79	1.576.558,12	1.575.871,80	1.769.008,33
	Dép - Uit : exploi :	3.430.649,41	3.237.235,44	3.557.157,12	3.496.137,79	3.821.758,53	3.730.883,62	4.167.042,68	4.713.688,93
	Solde - Saldo exploit:	-2.340.929,87	-2.237.135,09	-2.609.421,82	-2.582.469,45	-2.667.150,74	-2.154.325,50	-2.591.170,88	-2.944.680,60
	Rec- Ont : invest	76.700,00	50.556,69	33.000,00	42.101,61	27.536,00	28.966,21	22.743,58	46.302,55
	Dép - Uit : invest	111.670,79	68.622,68	75.079,16	78.231,68	71.754,50	73.339,14	70.279,47	96.914,84

	Solde - Saldo invest:	-34.970,79	-18.065,99	-42.079,16	-36.130,07	-44.218,50	-44.372,93	-47.535,89	-50.612,29
	Solde - Saldo :	-2.375.900,66	-2.255.201,08	-2.651.500,98	-2.618.599,52	-2.711.369,24	-2.198.698,43	-2.638.706,77	-2.995.292,89
Patrimoine privé - Privaat patrimonium (F. 1290)	Rec - Ont : exploi	72.975,00	73.176,63	74.266,83	75.432,98	75.500,00	76.190,71	77.260,00	78.500,00
	Dép - Uit : exploi :	92.835,44	86.704,61	89.893,26	6.557,94	7.503,49	7.790,22	22.376,21	18.825,64
	Solde - Saldo exploit:	-19.860,44	-13.527,98	-15.626,43	68.875,04	67.996,51	68.400,49	54.883,79	59.674,36
	Rec- Ont : invest	0,00	16.193,62	138.900,00	270.000,00	0,00	0,00	201.685,17	318.313,23
	Dép - Uit : invest	573.480,04	171.408,08	727.153,84	170.417,47	161.558,84	310.218,14	682.836,86	563.234,82
	Solde - Saldo invest:	-573.480,04	-155.214,46	-588.253,84	99.582,53	-161.558,84	-310.218,14	-481.151,69	-244.921,59
	Solde - Saldo :	-593.340,48	-168.742,44	-603.880,27	168.457,57	-93.562,33	-241.817,65	-426.267,90	-185.247,23
Services généraux - Algemene diensten (F. 1310)	Rec - Ont : exploi	402.949,17	356.285,93	326.774,71	376.692,09	426.415,53	430.899,95	534.610,44	505.432,37
	Dép - Uit : exploi :	503.808,22	456.384,75	545.023,73	449.183,34	633.354,02	591.151,58	652.755,35	592.468,44
	Solde - Saldo exploit:	-100.859,05	-100.098,82	-218.249,02	-72.491,25	-206.938,49	-160.251,63	-118.144,91	-87.036,07
	Rec- Ont : invest	38.940,00	35.735,49	12.400,00	11.735,03	24.117,50	30.031,19	84.958,72	53.290,00
	Dép - Uit : invest	91.404,81	47.319,14	64.788,83	60.458,26	79.397,60	85.362,35	142.841,34	110.465,42
	Solde - Saldo invest:	-52.464,81	-11.583,65	-52.388,83	-48.723,23	-55.280,10	-55.331,16	-57.882,62	-57.175,42
	Solde - Saldo :	-153.323,86	-111.682,47	-270.637,85	-121.214,48	-262.218,59	-215.582,79	-176.027,53	-144.211,49
Fonds d'énergie - Energiefonds (F. 8015)	Rec - Ont : exploi	0,00	29.104,56	28.000,00	29.104,56	29.000,00	23.269,00	24.500,00	24.500,00
	Dép - Uit : exploi :	0,00	29.104,56	28.000,00	29.104,56	29.000,00	23.269,00	24.500,00	24.500,00
	Solde - Saldo exploit:	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Rec- Ont : invest	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dép - Uit : invest	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde - Saldo invest:	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde - Saldo :	0,00							
Avances - Voorschotten (F. 8290)	Rec - Ont : exploi	0,00	50.319,71	200.000,00	98.516,02	215.000,00	63.054,99	195.000,00	195.000,00
	Dép - Uit : exploi :	0,00	50.319,71	200.000,00	97.285,75	215.000,00	63.054,99	195.000,00	195.000,00
	Solde - Saldo exploit:	0,00	0,00	0,00	1.230,27	0,00	0,00	0,00	0,00
	Rec- Ont : invest	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dép - Uit : invest	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde - Saldo invest:	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Solde - Saldo :	0,00	0,00	0,00	1.230,27	0,00	0,00	0,00	0,00
Aide sociale - Sociale bijstand (F. 8320)	Rec - Ont : exploi	11.476.798,89	11.480.040,55	13.138.947,28	13.438.386,12	14.248.745,80	14.270.871,23	15.348.444,70	16.654.543,82
	Dép - Uit : exploi :	16.494.429,46	15.942.442,09	18.127.906,45	17.859.823,28	19.663.662,57	19.863.195,83	21.228.069,14	23.507.129,58
	Solde - Saldo exploit:	-5.017.630,57	-4.462.401,54	-4.988.959,17	-4.421.437,16	-5.414.916,77	-5.592.324,60	-5.879.624,44	-6.852.585,76
	Rec- Ont : invest	97.535,00	50.587,93	32.500,00	15.368,25	66.826,80	40.855,08	17.473,75	64.577,35
	Dép - Uit : invest	122.448,89	66.605,60	61.040,19	37.421,67	98.333,90	70.808,15	55.808,97	93.480,43
	Solde - Saldo invest:	-24.913,89	-16.017,67	-28.540,19	-22.053,42	-31.507,10	-29.953,07	-38.335,22	-28.903,08
	Solde - Saldo :	-5.042.544,46	-4.478.419,21	-5.017.499,36	-4.443.490,58	-5.446.423,87	-5.622.277,67	-5.917.959,66	-6.881.488,84
Institution pour handicapés - Instelling voor volwassen gehandicapten(83353)	Rec - Ont : exploi			0,00	0,00	0,00	0,00	40.000,00	0,00
	Dép - Uit : exploi :			300,00	0,00	300,00	0,00	890,00	5.890,00
	Solde - Saldo exploit:			-300,00	0,00	-300,00	0,00	39.110,00	-5.890,00
	Rec- Ont : invest			175.000,00	0,00	25.000,00	0,00	211.200,00	211.200,00
	Dép - Uit : invest			175.000,00	0,00	25.000,00	0,00	211.200,00	211.200,00
	Solde - Saldo invest:			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde - Saldo :	0,00	0,00	-300,00	0,00	-300,00	0,00	39.110,00	-5.890,00
Maison de repos - Bejaardetehuis (F. 8341)	Rec - Ont : exploi	5.461.087,00	5.734.997,15	5.654.264,89	5.750.715,12	6.038.464,96	6.115.104,07	6.225.590,11	6.605.258,76
	Dép - Uit : exploi :	7.784.814,78	8.474.775,31	7.849.492,37	8.088.572,15	8.280.080,38	8.342.593,73	8.857.742,15	8.708.500,17
	Solde - Saldo exploit:	-2.323.727,78	-2.739.778,16	-2.195.227,48	-2.337.857,03	-2.241.615,42	-2.227.489,66	-2.632.152,04	-2.103.241,41
	Rec- Ont : invest	798.300,00	152.526,51	1.099.392,55	639.469,48	1.969.451,21	186.656,26	1.669.557,28	2.495.488,60
	Dép - Uit : invest	1.681.962,74	966.423,54	2.018.918,47	1.528.837,76	2.879.375,77	1.121.339,96	2.615.745,50	3.459.075,63
	Solde - Saldo invest:	-883.662,74	-813.897,03	-919.525,92	-889.368,28	-909.924,56	-934.683,70	-946.188,22	-963.587,03
	Solde - Saldo :	-3.207.390,52	-3.553.675,19	-3.114.753,40	-3.227.225,31	-3.151.539,98	-3.162.173,36	-3.578.340,26	-3.066.828,44
Centre de jour - Dienstcentra (F. 8342)	Rec - Ont : exploi	341.281,00	281.143,25	308.496,30	246.144,65	293.747,88	344.582,28	288.727,31	320.386,46
	Dép - Uit : exploi :	410.978,10	353.506,22	384.050,19	361.360,03	397.885,98	397.820,63	402.245,10	434.747,80
	Solde - Saldo exploit:	-69.697,10	-72.362,97	-75.553,89	-115.215,38	-104.138,10	-53.238,35	-113.517,79	-114.361,34
	Rec- Ont : invest	3.500,00		5.700,00	1.171,05	3.120,00	998,98	8.800,00	70.158,78
	Dép - Uit : invest	5.494,69	1.152,96	6.306,46	2.443,49	5.658,14	2.280,91	10.322,55	72.388,83
	Solde - Saldo invest:	-1.994,69	-1.152,96	-606,46	-1.272,44	-2.538,14	-1.281,93	-1.522,55	-2.230,05
	Solde - Saldo :	-71.691,79	-73.515,93	-76.160,35	-116.487,82	-106.676,24	-54.520,28	-115.040,34	-116.591,39

ILA - LOI (83601)	Rec - Ont : exploi	652.776,15	759.876,34	817.997,13	742.085,15	399.404,87	446.276,05	406.410,89	459.594,29
	Dép - Uit : exploi :	774.094,12	789.220,63	807.920,29	715.949,21	425.394,19	441.278,87	462.841,43	460.202,76
	Solde - Saldo exploit:	-121.317,97	-29.344,29	10.076,84	26.135,94	-25.989,32	4.997,18	-56.430,54	-608,47
	Rec- Ont : invest	3.160,00		9.400,00	0,00	82.489,60	9.378,99	5.291,00	3.250,00
	Dép - Uit : invest	328.532,45	24.392,26	32.066,52	21.030,99	103.582,57	30.472,02	26.456,32	26.848,88
	Solde - Saldo invest:	-325.372,45	-24.392,26	-22.666,52	-21.030,99	-21.092,97	-21.093,03	-21.165,32	-23.598,88
	Solde - Saldo :	-446.690,42	-53.736,55	-12.589,68	5.104,95	-47.082,29	-16.095,85	-77.595,86	-24.207,35
Gulledelle 98 (83602)	Rec - Ont : exploi		67.814,32	57.309,36	64.048,02	58.100,00	15.379,13	14.106,52	1.300,00
	Dép - Uit : exploi :		164.095,00	185.487,30	219.040,31	168.571,52	325.414,46	296.001,92	275.614,86
	Solde - Saldo exploit:		-96.280,68	-128.177,94	-154.992,29	-110.471,52	-310.035,33	-281.895,40	-274.314,86
	Rec- Ont : invest		153.825,72	480.500,00	256.418,17	507.573,50	234.971,45	338.740,11	254.500,00
	Dép - Uit : invest		450.381,24	797.433,62	554.735,23	821.502,79	548.900,74	668.359,08	603.672,69
	Solde - Saldo invest:		-296.555,52	-316.933,62	-298.317,06	-313.929,29	-313.929,29	-329.618,97	-349.172,69
	Solde - Saldo :	0,00		-445.111,56	-453.309,35	-424.400,81	-623.964,62	-611.514,37	-623.487,55
Aides Familiales - Gezins- en bejaardenhulp (F. 8441)	Rec - Ont : exploi	972.912,00	1.038.399,69	969.901,55	1.179.168,51	1.059.255,62	1.105.447,43	1.108.297,16	1.069.431,26
	Dép - Uit : exploi :	1.755.575,70	1.680.400,29	1.696.667,17	1.618.030,31	1.706.223,46	1.555.233,55	1.649.182,50	1.657.079,64
	Solde - Saldo exploit:	-782.663,70	-642.000,60	-726.765,62	-438.861,80	-646.967,84	-449.786,12	-540.885,34	-587.648,38
	Rec- Ont : invest	1.000,00	0,00	1.700,00	8.716,94	6.323,50	7.429,74	19.213,75	23.100,00
	Dép - Uit : invest	9.442,15	1.696,09	5.580,32	12.468,77	10.098,65	10.741,79	24.279,59	30.686,03
	Solde - Saldo invest:	-8.442,15	-1.696,09	-3.880,32	-3.751,83	-3.775,15	-3.312,05	-5.065,84	-7.586,03
	Solde - Saldo :	-791.105,85	-643.696,69	-730.645,94	-442.613,63	-650.742,99	-453.098,17	-545.951,18	-595.234,41
Repas à domicile - Thuisbezorgde maaltijden (F. 8446)	Rec - Ont : exploi	61.000,00	76.745,16	61.291,50	84.740,76	79.152,00	88.241,32	77.557,79	94.436,47
	Dép - Uit : exploi :	211.676,88	193.321,49	224.906,12	222.857,85	205.349,36	213.277,74	226.737,73	312.849,55
	Solde - Saldo exploit:	-150.676,88	-116.576,33	-163.614,62	-138.117,09	-126.197,36	-125.036,42	-149.179,94	-218.413,08
	Rec- Ont : invest	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dép - Uit : invest	2.940,14	1.074,17	2.954,09	2.932,18	2.963,69	2.970,17	3.004,04	3.047,93
	Solde - Saldo invest:	-2.940,14	-1.074,17	-2.954,09	-2.932,18	-2.963,69	-2.970,17	-3.004,04	-3.047,93
	Solde - Saldo :	-153.617,02	-117.650,50	-166.568,71	-141.049,27	-129.161,05	-128.006,59	-152.183,98	-221.461,01
	Rec - Ont : exploi	83.516,00	57.192,08	99.205,00	73.301,10	103.752,92	85.658,14	288.121,90	212.995,44

Service d'insertion professionnelle - Sociale en beroepsherinschakelingsdienst (F. 84492)	Dép - Uit : exploi :	526.251,53	392.520,56	429.817,72	414.892,30	557.178,60	542.893,76	668.680,80	582.055,38
	Solde - Saldo exploit:	-442.735,53	-335.328,48	-330.612,72	-341.591,20	-453.425,68	-457.235,62	-380.558,90	-369.059,94
	Rec- Ont : invest	0,00	6.681,44	2.200,00	3.427,42	4.704,96	3.168,40	5.827,50	3.163,75
	Dép - Uit : invest	1.185,81	7.558,93	3.760,55	4.187,57	6.105,36	5.058,14	8.249,95	6.247,38
	Solde - Saldo invest:	-1.185,81	-877,49	-1.560,55	-760,15	-1.400,40	-1.889,74	-2.422,45	-3.083,63
	Solde - Saldo :	-443.921,34	-336.205,97	-332.173,27	-342.351,35	-454.826,08	-459.125,36	-382.981,35	-372.143,57
Emploi d'insertion - Inschakelingsbetrekking (F.844921)	Rec - Ont : exploi	465.775,46	63.469,74	415.222,58	62.083,82	706.189,25	226.078,94	1.311.370,28	1.015.480,20
	Dép - Uit : exploi :	495.333,28	218.189,75	608.387,55	344.889,70	734.020,29	561.045,77	1.337.979,02	1.102.279,96
	Solde - Saldo exploit:	-29.557,82	-154.720,01	-193.164,97	-282.805,88	-27.831,04	-334.966,83	-26.608,74	-86.799,76
	Rec- Ont : invest	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dép - Uit : invest	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde - Saldo invest:	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde - Saldo :	-29.557,82	-154.720,01	-193.164,97	-282.805,88	-27.831,04	-334.966,83	-26.608,74	-86.799,76
Service de réinsertion socioprofessionnelle (Conv.Actiris) - Beroepsheringschakelingsdienst (844929)	Rec - Ont : exploi	0,00	59.829,85	0,00	159.021,36	159.000,00	157.733,71	158.000,00	163.000,00
	Dép - Uit : exploi :	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde - Saldo exploit:	0,00	59.829,85	0,00	159.021,36	159.000,00	157.733,71	158.000,00	163.000,00
	Rec- Ont : invest	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dép - Uit : invest	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde - Saldo invest:	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde - Saldo :	0,00	59.829,85	0,00	159.021,36	159.000,00	157.733,71	158.000,00	163.000,00
Service médiation de dettes - Dienst voor bemiddeling in de schulden (84496)	Rec - Ont : exploi	142.030,00	163.132,92	148.778,75	166.833,44	150.878,50	258.692,65	259.102,15	275.904,89
	Dép - Uit : exploi :	231.815,78	206.573,29	237.428,62	209.395,40	292.055,54	255.865,43	299.963,72	276.715,83
	Solde - Saldo exploit:	-89.785,78	-43.440,37	-88.649,87	-42.561,96	-141.177,04	2.827,22	-40.861,57	-810,94
	Rec- Ont : invest	0,00		0,00	552,77	1.400,00	1.390,60	0,00	0,00
	Dép - Uit : invest	0,00		0,00	552,77	1.400,00	1.390,60	53,21	329,58
	Solde - Saldo invest:	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde - Saldo :	-89.785,78	-43.440,37	-88.649,87	-42.561,96	-141.177,04	2.827,22	-40.861,57	-810,94
Le Centre de Court-Séjour - Het Centrum voor Kortverblijf (F. 8722)	Rec - Ont : exploi	0,00		58,30		58,30	0,00	0,00	333,14
	Dép - Uit : exploi :	62.826,09	73.531,68	45.398,66	55.435,49	62.563,80	50.584,18	77.978,60	43.966,10

	Solde - Saldo exploit:	-62.826,09	-73.531,68	-45.340,36	-55.435,49	-62.505,50	-50.584,18	-77.978,60	-43.632,96
	Rec- Ont : invest	103.500,00	386.958,00	73.700,00	1.116,52	654.184,16	0,00	3.922.000,00	2.373.855,20
	Dép - Uit : invest	112.321,79	386.958,00	153.383,21	3.760,96	733.398,81	79.216,52	4.001.858,74	2.394.264,42
	Solde - Saldo invest:	-8.821,79	0,00	-79.683,21	-2.644,44	-79.214,65	-79.216,52	-79.858,74	-20.409,22
	Solde - Saldo :	-71.647,88	-73.531,68	-125.023,57	-58.079,93	-141.720,15	-129.800,70	-157.837,34	-64.042,18
Hôpital en liquidation (8729)	Rec - Ont : exploi		157.902,23	80.000,00	30.000,00	80.000,00	31.218,78	230.000,00	30.000,00
	Dép - Uit : exploi :		3.083,07	10.467,03	83.024,88	89.193,00	126.521,72	87.540,00	129.156,53
	Solde - Saldo exploit:		154.819,16	69.532,97	-53.024,88	-9.193,00	-95.302,94	142.460,00	-99.156,53
	Rec- Ont : invest				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dép - Uit : invest		31.856,40		43.414,46	47.002,11	49.602,21	51.140,52	56.267,04
	Solde - Saldo invest:		-31.856,40		-43.414,46	-47.002,11	-49.602,21	-51.140,52	
	Solde - Saldo :	0,00	122.962,76	69.532,97	-96.439,34	-56.195,11	-144.905,15	91.319,48	-99.156,53
Covid-19 (F.8790)	Rec - Ont : exploi								0,00
	Dép - Uit : exploi :								715.819,12
	Solde - Saldo exploit:								-715.819,12
	Rec- Ont : invest								0,00
	Dép - Uit : invest								0,00
	Solde - Saldo invest:								0,00
	Solde - Saldo :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-715.819,12
Antenne Andromède - Antenna Andromeda (F. 9240)	Rec - Ont : exploi	379.815,53	395.580,33	391.749,80	351.233,12	327.535,80	256.071,41	317.288,63	317.343,64
	Dép - Uit : exploi :	430.584,72	423.577,02	424.180,83	355.823,62	339.400,90	277.671,93	332.264,79	328.225,05
	Solde - Saldo exploit:	-50.769,19	-27.996,69	-32.431,03	-4.590,50	-11.865,10	-21.600,52	-14.976,16	-10.881,41
	Rec- Ont : invest	6.500,00	2.130,62	27.500,00	12.022,16	78.207,90	19.528,36	211.113,75	208.150,00
	Dép - Uit : invest	12.911,93	7.501,66	32.160,37	18.704,65	88.763,37	22.688,98	217.040,56	218.286,68
	Solde - Saldo invest:	-6.411,93	-5.371,04	-4.660,37	-6.682,49	-10.555,47	-3.160,62	-5.926,81	-10.136,68
	Solde - Saldo :	-57.181,12	-33.367,73	-37.091,40	-11.272,99	-22.420,57	-24.761,14	-20.902,97	-21.018,09

Flat service (92401)	Rec - Ont : exploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dép - Uit : exploi :	0,00	0,00	300,00	0,00	300,00	0,00	20.400,00	10.800,00
	Solde - Saldo exploit:	0,00	0,00	-300,00	0,00	-300,00	0,00	-20.400,00	-10.800,00
	Rec- Ont : invest	0,00	0,00	25.000,00	0,00	29.700,00	0,00	165.000,00	0,00
	Dép - Uit : invest	0,00	0,00	25.000,00	0,00	29.700,00	0,00	165.000,00	0,00
	Solde - Saldo invest:	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde - Saldo :	0,00	0,00	-300,00	0,00	-300,00	0,00	-20.400,00	-10.800,00